

# Rapport financier

Premier semestre 2015

1	RAPPORT D'ACTIVITÉ	PAGE 2
2	COMPTES CONSOLIDÉS	PAGE 17
3	CERTIFICATION	PAGE 39
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 40

 **LAFARGE**  
Construire  
des villes meilleures™

 A member of  
**LafargeHolcim**

## 1. Rapport d'activité

Le Conseil d'Administration de Lafarge, réuni le 28 juillet 2015 sous la Présidence d'Eric Olsen, a approuvé les comptes au 30 juin 2015. L'examen limité des comptes intermédiaires consolidés condensés de Lafarge par les commissaires aux comptes a fait l'objet d'un rapport figurant dans le Rapport financier pour la période close au 30 juin 2015.

Le rapport d'activité doit être lu en liaison avec les comptes consolidés intermédiaires et le Document de Référence de la société pour l'exercice 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2015 sous le numéro D.15-190. Lafarge exerce ses activités dans un environnement dont l'évolution l'expose à des facteurs de risques et incertitudes qui viennent s'ajouter aux facteurs de risques liés à l'exercice de ses métiers. Une description détaillée de ces facteurs de risques et incertitudes figure au chapitre 5 « Risques et contrôle » du Document de Référence. La matérialisation des risques pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats, nos perspectives ou le cours de l'action, notamment durant les six mois restants de l'exercice. Il peut exister d'autres risques qui n'ont pour l'instant pas été identifiés ou dont la survenance n'est pas considérée comme pouvant avoir de tels effets négatifs à ce jour.

Dans les présents états financiers et dans nos communications aux actionnaires et aux investisseurs, l'expression « résultat d'exploitation courant » fait référence au sous-total « résultat courant avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres » dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total « résultat d'exploitation courant » présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats et d'identifier plus facilement les tendances de la performance financière du Groupe.

Par ailleurs, le « résultat d'exploitation courant » est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux employés. Ce ratio résulte de la somme du « résultat d'exploitation avant plus-values de cession, pertes de valeur sur actifs, restructuration et autres », et du résultat des co entreprises et des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux employés. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et lignes de produits, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat, exposées ci-après, le Groupe restreint l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres Groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente aussi, dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sur sa trésorerie.

Le résultat brut d'exploitation (ou « EBITDA ») est défini comme le résultat d'exploitation courant avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels. Cet indicateur financier est une mesure non comptable.

Les montants sont généralement exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire. Les variations sur base comparable sont calculées à périmètre et taux de change constant, sauf indication contraire.

### **Avertissement important - déclarations prospectives :**

Ce document contient des déclarations prospectives, des tendances, cibles ou objectifs selon le cas. Elles ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Elles portent notamment sur des plans, initiatives, événements, produits, solutions et services, leur développement et leur potentiel. Bien que Lafarge estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Lafarge, et notamment les risques décrits dans le Document de Référence de Lafarge disponible sur son site Internet ([www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)) et les incertitudes liées aux conditions de marché et à la mise en œuvre de nos plans. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge. En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Lafarge ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet ([www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)), notamment à la page « Information réglementée ».

**Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge.**

## 1.1 Chiffres clés consolidés

### Synthèse des chiffres clés

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(5)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(5)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	54,7	57,0	-4 %	-3 %	29,7	31,1	-4 %	-3 %
Granulats (MT)	69,7	69,9	-	1 %	43,2	43,0	1 %	1 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	12,3	12,8	-4 %	-4 %	6,8	7,1	-3 %	-4 %
<i>En millions d'euros, à l'exception du résultat net par action</i>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>5 %</b>	<b>-</b>	<b>3 540</b>	<b>3 367</b>	<b>5 %</b>	<b>-</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1 223</b>	<b>1 155</b>	<b>6 %</b>	<b>2 %</b>	<b>820</b>	<b>812</b>	<b>1 %</b>	<b>-2 %</b>
<i>Marge brute d'exploitation</i>								
<i>(en % du chiffre d'affaires)</i>	19,4 %	19,3 %	10pb	50pb	23,2 %	24,1 %	-90pb	-50pb
Résultat d'exploitation courant	813	755	8 %	6 %	608	609	-	-3 %
Résultat net, part du Groupe <sup>(1)</sup>	(477)	70	nm		(381)	205	nm	
<b>Résultat net ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>182</b>	<b>116</b>	<b>57 %</b>		<b>210</b>	<b>237</b>	<b>-11 %</b>	
<b>Résultat net par action ajusté (en euros)<sup>(2)(3)</sup></b>	<b>0,63</b>	<b>0,40</b>	<b>57 %</b>		<b>0,73</b>	<b>0,82</b>	<b>-11 %</b>	
Free Cash Flow <sup>(4)</sup>	(155)	(160)	3 %		(14)	(37)	nm	
Endettement net	10 253	10 104	1 %					

(1) Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe

(2) Ajusté des éléments non-récurrents, net d'impôts : coûts de fusion, dépréciations d'actifs sans contrepartie de trésorerie et charges de restructuration

(3) Le nombre moyen d'actions en circulation s'est élevé à respectivement 288,0 millions et 287,4 millions aux deuxièmes trimestres 2015 et 2014, et à 287,8 millions et 287,4 millions aux premiers semestres 2015 et 2014, respectivement

(4) Défini comme les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies après déduction des investissements de maintien

(5) Les variations sur base comparable au niveau du Groupe sont calculées à périmètre et taux de change constants

### Chiffre d'affaires par zone géographique et par activité

(en millions d'euros)	6 Mois		Variation	Effet des variations de périmètre	Effets des variations de change	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014				
Par zone géographique						
Amérique du Nord	1 340	1 132	18 %	-3 %	15 %	6 %
Europe occidentale	1 015	1 079	-6 %	1 %	-	-7 %
Europe centrale et de l'Est	458	489	-6 %	-4 %	-5 %	3 %
Moyen-Orient et Afrique	1 975	1 854	7 %	-2 % <sup>(2)</sup>	9 %	-
Amérique Latine	224	350	-36 %	-14 %	-4 %	-18 %
Asie	1 307	1 096	19 %	-1 %	17 %	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>5,3 %</b>	<b>-2,3 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>-0,3 %</b>

(1) A périmètre et taux de change constants ; sur MEA, à périmètre et taux de change constants et en excluant l'effet de la baisse des volumes de ciment vendus en Irak en raison des difficultés logistiques dans le pays

(2) Effet de la baisse des volumes de ciment vendus en Irak en raison de la situation actuelle

(en millions d'euros)

	6 Mois		Variation
	2015	2014	
Par activité			
Ciment	4 323	4 100	5 %
Granulats et Béton	1 951	1 878	4 %
Holdings et autres	45	22	
<b>TOTAL</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>5 %</b>

### EBITDA par zone géographique et par activité

(en millions d'euros)

	6 Mois		Variation	Effet des variations de périmètre	Effet des variations de change	Impact des éléments non-récurents <sup>(1)</sup>	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014					
Par zone géographique							
Amérique du Nord	170	115	48 %	-5 %	17 %	-	36 %
Europe occidentale	153	146	5 %	2 %	-	10 %	-7 %
Europe centrale et de l'Est	76	71	7 %	-5 %	-	-	12 %
Moyen-Orient et Afrique	554	529	5 %	-	5 %	-4 %	4 %
Amérique Latine	14	73	-81 %	-11 %	-1 %	-	-69 %
Asie	256	221	16 %	-2 %	17 %	-	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 223</b>	<b>1 155</b>	<b>6 %</b>	<b>-3 %</b>	<b>7 %</b>	<b>-</b>	<b>2 %</b>

- (1) Calcul des variations sur base comparable :  
Au niveau du Groupe : à périmètre et taux de change constants  
Au niveau des régions : à périmètre et taux de change constants, et en excluant les ventes de crédits carbone (€15m sur l'Europe occidentale au H1 2015 contre aucune vente au H1 2014) et l'effet de la baisse des volumes de ciment vendus en Irak en raison des difficultés actuelles de transport dans le pays (-€23m).

(en millions d'euros)

	6 Mois		Variation
	2015	2014	
Par activité			
Ciment	1 136	1 051	8 %
Granulats et Béton	107	110	-3 %
Holdings et autres	(20)	(6)	
<b>TOTAL</b>	<b>1 223</b>	<b>1 155</b>	<b>6 %</b>

## 1.2. Analyse des résultats

*L'analyse par pays de l'évolution de nos volumes et de nos ventes, sauf indication contraire, concerne les volumes domestiques et le chiffre d'affaires provenant du marché géographique concerné et réalisé sur ce marché, et ne tient donc pas compte des ventes et des volumes à l'exportation.*

### Faits marquants du Groupe

- Sur base comparable, les volumes de ciment ont reculé de 3 % au deuxième trimestre sous l'effet d'une baisse des ventes à l'exportation. Sur les marchés domestiques, ils sont en hausse de 2 %. L'évolution favorable enregistrée sur de nombreux marchés, notamment au Canada, en Roumanie, aux Philippines et dans plusieurs pays au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que la montée en puissance de nos usines au Rajasthan (en Inde) et en Russie ont contrebalancé l'impact des conditions météorologiques défavorables aux États-Unis, de la morosité des marchés en France et au Brésil, ainsi que de la situation en Irak et en Syrie qui demeure difficile.
- L'EBITDA est en hausse de 1 % au deuxième trimestre, soutenu par l'évolution favorable des taux de change (52 millions d'euros €, soit +6 %) qui a largement compensé l'impact des activités cédées (-25 millions d'euros, soit -3 %). À périmètre et taux de change constants, l'EBITDA s'est inscrit en baisse de 2 %, en raison de volumes en retrait, des effets de l'inflation modérée mais continue des coûts, et d'ajustements de prix dans quelques pays. Ces effets ont atténué l'impact positif des mesures de réduction des coûts et d'innovation mises en place par le Groupe qui ont permis de générer respectivement 60 et 65 millions d'euros au cours du trimestre. Sur le premier semestre, la contribution de ces mesures s'élève à 250 millions d'euros, en ligne avec notre objectif annuel pour 2015.
- Le résultat net part du Groupe ajusté au premier semestre est en hausse de 57% (+ 66 millions d'euros) une fois retraité les éléments non récurrents enregistrés principalement sur le deuxième trimestre. Ces éléments non récurrents incluent notamment 450 millions d'euros de dépréciations sur certains actifs devant être cédés à CRH au 3<sup>ème</sup> trimestre. Comme indiqué dans nos comptes annuels, ces pertes seront largement compensées par les gains sur les autres actifs inclus dans la transaction. Ces gains ne peuvent toutefois être comptabilisés qu'après la finalisation de ces désinvestissements qui devrait intervenir au deuxième semestre.
- Le résultat net part du Groupe ajusté est en baisse de 11% (-27 millions d'euros) au deuxième trimestre, les effets de la baisse des charges financières étant contrebalancés par l'augmentation des provisions pour impôts.
- L'endettement net du Groupe s'établit à 10,3 milliards d'euros, ce qui reflète les variations saisonnières habituelles du cash-flow et le versement anticipé du dividende par rapport aux années antérieures dans le contexte de la fusion. Le cash-flow opérationnel avant coûts liés à la fusion a bénéficié de la baisse des charges financières au deuxième trimestre et est en hausse de 17 % à 355 millions d'euros.

## Évolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Sur le premier semestre 2015, la croissance du secteur de la construction a été modérée, en raison notamment d'une base de comparaison défavorable en Europe et en Irak.

À périmètre constant, nos ventes de ciment ont reculé de 3 % en volumes au cours du trimestre et par rapport au premier semestre 2014 sous l'effet d'une chute des ventes à l'exportation. Sur les marchés domestiques, les volumes de ciment se sont inscrits en progression de 1 % par rapport au premier semestre de l'année passée et de 2 % par rapport au deuxième trimestre 2014, traduisant des tendances contrastées dans les différents pays où nous sommes présents. Les volumes ont été soutenus sur certains marchés tels que la Roumanie, les Philippines, l'Égypte ou le Canada tandis que les conditions météorologiques défavorables ont pesé sur la croissance aux États-Unis. Certains marchés ont en revanche été confrontés à des conditions économiques ou à des situations politiques plus difficiles, notamment en France, où le secteur de la construction est resté morose, au Brésil où l'environnement reste globalement difficile, en Irak où le transport du ciment est limité à travers le pays depuis juin 2014, et en Syrie. Nos ventes de granulats se sont inscrites en progression de 1 % en volumes, l'évolution positive observée en Amérique du Nord ayant largement compensé la morosité du marché français. Nos ventes de béton prêt à l'emploi ont reculé de 4 % en volumes, traduisant principalement une baisse d'activité en France, en Pologne et au Brésil.

Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 5 % tant au deuxième trimestre que sur le semestre.

Les variations nettes du périmètre de consolidation ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires (-2,3 %, soit -127 millions d'euros pour le premier semestre, -2,5 %, soit -75 millions d'euros au deuxième trimestre) et reflètent principalement l'impact de nos cessions en Équateur, en Russie et au Pakistan. Les variations de change ont de nouveau eu un impact positif sur notre chiffre d'affaires (+7,9 %, soit 463 millions d'euros pour le premier semestre, +7,7 %, soit 249 millions d'euros au deuxième trimestre), grâce notamment à l'appréciation par rapport à l'euro du dollar US et du dollar canadien, et de la plupart des devises au Moyen-Orient/Afrique et en Asie, notamment la livre égyptienne, le peso philippin et la roupie indienne.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires consolidé est resté stable par rapport à l'année passée, l'augmentation des volumes domestiques ayant compensé le recul significatif des volumes à l'exportation. Les prix du ciment sont globalement stables par rapport au premier semestre 2014, et ont diminué de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2014. Toutefois, ils ont augmenté de 0,5 % en séquentiel par rapport au premier trimestre 2015.

L'EBITDA a crû de 6 % par rapport au premier semestre 2014, et de 1 % par rapport au deuxième trimestre 2014. Les variations de change ont eu un impact positif (7 %, soit 76 millions d'euros sur le semestre et 6 %, soit 52 millions d'euros au deuxième trimestre), tandis que les changements de périmètre ont eu un impact défavorable sur l'EBITDA de 3 % à la fois pour le deuxième trimestre et le premier semestre.

À périmètre et taux de change constants, l'EBITDA s'est inscrit en progression de 2 % par rapport au premier semestre 2014, grâce aux effets de nos mesures de réduction des coûts et d'innovation et aux ventes de crédits carbone qui se sont élevées à 15 millions d'euros au premier semestre 2015 (aucune vente sur le premier semestre 2014). Toutefois, l'EBITDA s'est inscrit en recul de 2 % au deuxième trimestre, ce qui traduit des tendances contrastées sur nos marchés. Malgré une croissance limitée aux États-Unis due à de mauvaises conditions météorologiques qui ont prévalu dans ce pays, l'Amérique du Nord a de nouveau enregistré une croissance vigoureuse sur le trimestre, soutenue par l'augmentation des volumes au Canada, la bonne orientation des prix aux États-Unis et les mesures de réduction des coûts et d'innovation. En revanche, l'Europe Occidentale a été pénalisée par la morosité du marché français, également confronté à une base de comparaison défavorable au deuxième trimestre 2014, tandis que l'Espagne montre des signes de reprise progressive. La région Moyen-Orient et Afrique a enregistré une bonne performance, la plupart des pays affichant une orientation positive. Après prise en compte de l'impact de la perte de volumes de ciment en Irak, et malgré un décalage défavorable d'une dizaine de jours sur juin du Ramadan, l'EBITDA de la région est ressorti en hausse de 5 % sur base comparable, tandis que la marge brute d'exploitation a progressé de 180 points de base. Cette évolution reflète la bonne orientation générale des volumes et les mesures de réduction des coûts et d'innovation. L'Amérique latine, qui comprend désormais uniquement le Brésil, a souffert des conditions économiques difficiles et de l'environnement concurrentiel qui prévalent actuellement dans ce pays. Enfin, l'Asie a été affectée par la poursuite d'un phénomène d'inflation des coûts et par la baisse globale des prix. Toutefois, cette évolution défavorable s'est trouvée atténuée par la bonne orientation des volumes aux Philippines et par nos mesures de réduction des coûts et d'innovation. Globalement, la marge brute d'exploitation du Groupe a connu une légère baisse (-50 points de base) sur le trimestre, mais elle s'est améliorée de 50 points de base sur le premier semestre. Cette amélioration est liée principalement à nos mesures de réduction des coûts et d'innovation qui ont largement compensé l'impact de l'inflation des coûts et de la baisse des volumes.

## Analyse des résultats par région

### Amérique du Nord - Les augmentations de prix sur la région et des volumes au Canada compensent l'impact des fortes précipitations aux États-Unis

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	4,8	4,6	4 %	2 %	3,3	3,1	5 %	3 %
Granulats (MT)	34,0	32,4	5 %	8 %	23,4	22,1	6 %	8 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	2,4	2,3	2 %	5 %	1,6	1,5	5 %	8 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 340	1 132	18 %	6 %	905	756	20 %	6 %
EBITDA (millions d'euros)	170	115 <sup>(2)</sup>	48 %	36 %	214	177 <sup>(2)</sup>	21 %	7 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	12,7 %	10,2 %	250pb	280pb	23,6 %	23,4 %	20pb	20pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	98	50	96 %	95 %	177	144	23 %	10 %

(1) À périmètre et taux de change constants

(2) Incluant l'impact d'un gain non-récurrent de €11m comptabilisé au T2 2014

Le chiffre d'affaires a progressé de 18 % par rapport au premier semestre 2014 (20 % au deuxième trimestre 2015), traduisant l'impact favorable des variations de change. L'appréciation du dollar canadien et du dollar US par rapport à l'euro a eu un impact positif de 15 % sur le chiffre d'affaires, une amélioration en partie compensée par la cession en 2014 d'actifs granulats aux États-Unis (Maryland) qui a réduit le chiffre d'affaires de 3 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires progresse de 6 % à la fois sur le semestre et sur le trimestre, traduisant des prix en hausse et une augmentation des volumes pour l'ensemble des lignes de produits.

- **Aux États-Unis**, le secteur de la construction a été affecté par les conditions météorologiques particulièrement défavorables et par des précipitations supérieures aux normales saisonnières dans la région du Nord-Est sur la majeure partie du premier semestre. De fait, nos ventes de ciment sont restées stables en volumes par rapport au premier semestre 2014, tandis que les volumes de béton prêt à l'emploi ont subi une légère contraction (-1 %), le deuxième trimestre montrant toutefois des signes d'amélioration. Nos volumes de granulats ont bénéficié de leur présence dans des zones géographiques moins touchées par les mauvaises conditions météorologiques et ont augmenté de 13 %. Les prix ont progressé dans toutes nos lignes de produits.
- **Le Canada** a connu une évolution contrastée d'une région à l'autre ; l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nord-Ouest Pacifique ont affiché une demande de ciment vigoureuse, tandis que dans les régions des Prairies et Canada Atlantique, le marché de la construction est resté plus morose. Les ventes de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi se sont inscrites en hausse en volumes par rapport à l'année passée, avec une contribution positive des régions de l'Ouest et de l'Est.

Malgré le gain non récurrent de 11 millions d'euros enregistré l'année passée et des achats de ciment plus élevés, l'EBITDA a enregistré une forte amélioration à la fois sur le trimestre et le semestre, traduisant l'impact conjugué de la bonne orientation des volumes au Canada, de la hausse significative des prix aux États-Unis en réponse à l'inflation des coûts, de la baisse de la facture énergétique et des mesures de réduction des coûts et d'innovation.

## Europe Occidentale - Les mesures énergiques de réduction des coûts ont atténué l'impact de la baisse des volumes

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	5,7	5,9	-4 %	-4 %	3,3	3,3	-1 %	-1 %
Granulats (MT)	15,6	17,4	-11 %	-11 %	8,5	9,2	-8 %	-8 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	3,5	3,7	-8 %	-8 %	1,9	1,9	-4 %	-4 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 015	1 079	-6 %	-7 %	558	576	-3 %	-4 %
EBITDA (millions d'euros)	153	146	5 %	-7 %	96	107	-10 %	-11 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	15,1 %	13,5 %	160pb	-	17,2 %	18,6 %	-140pb	-140pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	77	60	28 %	3 %	50	64	-22 %	-23 %

(1) A périmètre et taux de change constants, et en excluant les ventes de crédits carbone (15 millions d'euros au T1 2015 contre aucune vente réalisée en 2014)

Le chiffre d'affaires a reculé de 6 % par rapport au premier semestre 2014 (3 % au deuxième trimestre), ce qui est lié principalement à la baisse des volumes enregistrée en France. Les variations de périmètre et des taux de change ont eu un impact négligeable (+1 % sur le chiffre d'affaires).

- **En France**, sur le résidentiel, les mises en chantier restent faibles, mais une amélioration progressive est attendue au cours du second semestre 2015 et en 2016. Les travaux de génie civil ont connu une forte diminution, mais les dépenses publiques de soutien à l'activité atténuent l'impact des restrictions budgétaires des collectivités locales. Nos ventes ont chuté en volumes pour l'ensemble des lignes de produits, la base de comparaison 2014 étant encore relativement défavorable, notamment pour les granulats. Par rapport au premier semestre 2014, nos volumes vendus de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi se sont contractés de 6 %, 14 % et 6 % respectivement.
- **En Espagne**, le secteur de la construction a suivi une orientation positive, confirmant l'amélioration progressive amorcée en 2014. Dans ce contexte, les volumes de ciment gris vendus sur le marché domestique se sont inscrits en hausse de 11 % par rapport à l'année passée, les prix étant par ailleurs bien orientés. Dans le même temps, nous avons réduit nos ventes de clinker.
- **En Grèce**, la montée des incertitudes économiques a pesé sur l'activité. Les volumes de ciment domestiques ont toutefois connu une légère amélioration au deuxième trimestre après le faible niveau d'activité observé au premier trimestre. Sur le semestre, les volumes de ciment se sont inscrits en baisse de 1 %.

Sur bases comparables, l'EBITDA s'est contracté par rapport à l'année passée, traduisant principalement l'impact de la baisse du chiffre d'affaires en France. L'effet de cette évolution a été atténué par des mesures énergiques de réduction des coûts et d'innovation.

*Europe centrale et de l'Est – La progression des volumes et les mesures de réduction des coûts et d'innovation ont favorisé une amélioration de la marge brute d'exploitation*

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	5,4	5,4	2 %	10 %	3,6	3,5	4 %	12 %
Granulats (MT)	9,4	9,4	-	-	5,8	6,1	-5 %	-5 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	1,0	1,0	4 %	-5 %	0,6	0,6	3 %	-7 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	458	489	-6 %	3 %	302	316	-4 %	4 %
EBITDA (millions d'euros)	76	71	7 %	12 %	86	88	-2 %	4 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	16,6 %	14,5 %	210pb	150pb	28,5 %	27,8 %	70pb	50pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	34	28	21 %	23 %	64	66	-3 %	6 %

(1) A périmètre et taux de change constants

Le chiffre d'affaires s'est contracté par rapport à l'année passée, en raison de la dépréciation du rouble russe et de la cession de notre cimenterie de Korkino en Russie (Oural) à la fin novembre 2014.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires s'est inscrit en progression de 3 % par rapport au premier semestre 2014, avec une tendance similaire au deuxième trimestre, soutenu par la montée en puissance de notre nouvelle usine en Russie et par la bonne orientation du marché en Roumanie.

- **En Pologne**, nous avons enregistré une contraction de nos volumes de ciment par rapport à 2014 dans un environnement fortement concurrentiel. Les marchés pour le nouveau projet d'infrastructures financés par l'Union Européenne sont en cours de publication et d'attribution, ce qui devrait stimuler l'activité de construction jusqu'à la fin de l'année.
- **En Roumanie**, les volumes de ciment se sont inscrits en hausse de 37 %, soutenus par la bonne orientation des segments résidentiel et non résidentiel.
- **En Russie**, l'accélération progressive de la production de notre nouvelle cimenterie de 2 MT située dans le sud de la région de Moscou a fortement soutenu la croissance des volumes malgré la mauvaise orientation du secteur de la construction.

Sur bases comparables, l'EBITDA et la marge brute d'exploitation se sont améliorés sous l'effet conjugué de l'accroissement des volumes de ciment en Russie et en Roumanie et des mesures de réduction des coûts et d'innovation.

## Moyen-Orient et Afrique - Une performance solide grâce à la bonne orientation des marchés et aux initiatives de réduction des coûts et d'innovation

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	19,8	21,5	-8 %	3 % <sup>(2)</sup>	9,9	11,0	-10 %	3 % <sup>(2)</sup>
Granulats (MT)	5,2	5,0	5 %	5 %	2,8	2,6	8 %	8 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	2,6	2,8	-6 %	-6 %	1,3	1,5	-8 %	-8 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 975	1 854	7 %	-	1 003	961	4 %	-2 %
EBITDA (millions d'euros)	554	529	5 %	4 %	295	279	6 %	5 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	28,1 %	28,5 %	-40pb	100pb	29,4 %	29,0 %	40pb	180pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	417	400	4 %	6 %	226	214	6 %	7 %

(1) A périmètre et taux de change constants, et en excluant l'impact de la baisse des volumes de ciment en Irak liée aux difficultés logistiques actuelles. En incluant cet effet : volumes : -1 % sur S1 2015 et stable au T2, chiffre d'affaires : -2 % au S1 et -3 % au T2, EBITDA : stable au S1 et 2 % au T2, résultat d'exploitation courant : stable au S1 et 3 % au T2

(2) Domestique seulement

La région Moyen-Orient et Afrique a bénéficié de l'orientation globalement favorable des marchés domestiques. Toutefois, la limitation du transport en Irak, la suspension de nos activités en Syrie depuis mi-septembre 2014 et la date plus précoce du Ramadan ont pesé sur nos volumes. À l'exportation, l'année 2014 avait bénéficié de plusieurs contrats non récurrents qui n'ont pas été renouvelés cette année, et le niveau de nos exportations a de ce fait été considérablement réduit par rapport à l'année passée.

Le chiffre d'affaires a progressé de 7 % par rapport au premier semestre 2014, et de 4 % par rapport au deuxième trimestre 2014. L'appréciation de la plupart des devises de la région par rapport à l'euro a eu un impact positif de 9 % sur notre chiffre d'affaires. Il n'y a pas eu de variation significative de périmètre.

À périmètre et taux de change constants et en excluant l'impact de la baisse des volumes de ciment vendus en Irak en raison des contraintes logistiques actuelles, notre chiffre d'affaires est resté stable par rapport au premier semestre 2014, qui avait progressé de 10 % sur base comparable. De fait, les améliorations enregistrées en Algérie, au Nigéria, en Égypte et en Afrique de l'Est ont permis de contrebalancer les situations évoquées plus haut.

- **Au Nigéria**, les efforts post-électorales pour réformer l'économie et relever les défis budgétaires, structurels et financiers mis au jour par la chute des cours du pétrole et la faiblesse des flux de capitaux devraient soutenir la croissance et créer des opportunités d'investissement. Toutefois, les sentiments positifs ont été refroidis par la dépréciation continue du naira, entraînant un renchérissement des coûts, une pénurie d'énergie dans le pays, et une prolongation de la période de transition. Dans ce contexte, le secteur de la construction a ralenti, tandis que le segment des particuliers a mieux résisté. Notre bonne performance industrielle et commerciale nous a permis de bénéficier de volumes plus élevés et de hausses de prix en réponse à l'inflation des coûts. Notre chiffre d'affaires a crû de 12 % par rapport au premier semestre 2014.
- **En Égypte**, la demande de ciment a augmenté par rapport à l'année passée, soutenue par la bonne orientation du secteur résidentiel et par l'annonce de différents projets d'infrastructures. Nos ventes de ciment se sont inscrites en hausse de 12 % par rapport à l'année passée (7 % par rapport au deuxième trimestre) reflétant un taux d'utilisation de notre cimenterie toujours en progression et certaines corrections de prix du fait de la reprise progressive de la production de certains acteurs.
- **Au Kenya**, nos volumes ont été soutenus par le segment des infrastructures.
- **En Algérie**, notre chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 5 % par rapport au premier semestre 2014, grâce à la bonne orientation des volumes et des prix. Les volumes sont repartis à la hausse à partir du mois de mars, les deux premiers mois de l'année ayant été marqués par des mauvaises conditions météorologiques. Nous avons continué à privilégier les produits innovants et à développer nos activités de béton prêt à l'emploi dans le pays en vue d'étoffer notre offre clients.
- **En Irak**, nos volumes de ciment ont chuté de 25 % par rapport à 2014, en raison de notre capacité réduite à transporter le ciment à travers le pays. Les prix se sont situés à des niveaux inférieurs à ceux de l'année passée, du fait de la baisse des prix observée dans le nord du pays sur le second semestre 2014.

- **En Afrique du Sud**, l'activité de construction a été marquée par une certaine morosité notamment due à la lenteur observée dans la mise en œuvre de certains projets d'infrastructures. Dans ce contexte, nos ventes de ciment ont subi une contraction de 3 % au premier semestre.

Sur bases comparables, l'EBITDA a progressé de 4 % par rapport au premier semestre 2014 et de 5 % au cours du trimestre, soutenu par la bonne orientation observée sur la plupart des marchés et par les actions mises en œuvre en matière d'innovation et de réduction des coûts.

### *Amérique latine - Impact défavorable des variations de change et des changements de périmètre ; environnement difficile au Brésil*

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
<b>Volumes</b>								
Ciment (MT)	2,6	3,6	-28 %	-11 %	1,2	1,7	-30 %	-14 %
Granulats (MT)	1,3	1,3	1 %	1 %	0,7	0,7	-2 %	-2 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	0,4	0,7	-38 %	-38 %	0,2	0,4	-44 %	-44 %
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	224	350	-36 %	-18 %	104	177	-41 %	-21 %
EBITDA (millions d'euros)	14	73	nm	nm	(6)	35	nm	nm
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	nm	20,9 %			nm	19,8 %		
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	-	57	nm	nm	(13)	26	nm	nm

(1) A périmètre et taux de change constants

Le chiffre d'affaires et les résultats opérationnels ont été pénalisés par la dépréciation du real brésilien et par la cession de nos activités en Équateur finalisée en novembre 2014. Après cette cession, la région comprend désormais uniquement la contribution de nos activités brésiliennes.

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a chuté de 18 % sur le semestre.

- **Le Brésil** est actuellement confronté à une situation économique et concurrentielle difficile. Tous les indices de confiance sont en berne. La chute du real brésilien par rapport au dollar US pèse sur l'économie, et entraîne une réduction des dépenses publiques affectées aux projets de construction. Dans ce contexte, nos volumes de ciment se sont contractés par rapport à un premier semestre 2014 qui avait été stimulé par les bonnes conditions météorologiques et par l'achèvement des chantiers en anticipation de la Coupe du Monde de football.

L'EBITDA a connu une baisse significative sous l'effet conjugué de la déconsolidation de l'Équateur, de la baisse du chiffre d'affaires, de la forte inflation des coûts et d'éléments non récurrents défavorables enregistrés au deuxième trimestre 2015 au Brésil.

## Asie - Les mesures de réductions de coûts ont atténué la faiblesse des volumes et l'impact de l'inflation des coûts

	6 Mois		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>	2 <sup>ème</sup> Trimestre		Variation	Variation sur base comparable <sup>(1)</sup>
	2015	2014			2015	2014		
Volumes								
Ciment (MT)	16,4	16,0	2 %	4 %	8,4	8,5	-	3 %
Granulats (MT)	4,2	4,4	-4 %	-4 %	2,0	2,3	-9 %	-9 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	2,4	2,3	5 %	5 %	1,2	1,2	2 %	2 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 307	1 096	19 %	3 %	668	581	15 %	1 %
EBITDA (millions d'euros)	256	221	16 %	1 %	135	126	7 %	-5 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	19,6 %	20,2 %	-60pb	-50pb	20,2 %	21,7 %	-150pb	-140pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	187	160	17 %	2 %	104	95	9 %	-2 %

(1) A périmètre et taux de change constants

Dans cette région, notre chiffre d'affaires a progressé de 19 % par rapport à l'année passée (15 % au deuxième trimestre), l'effet positif des variations de change du fait de l'appréciation de la plupart des devises de la région par rapport à l'euro ayant largement compensé l'impact de la cession de nos activités au Pakistan.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 3 % au premier semestre et de 1 % au deuxième trimestre, soutenu principalement par le dynamisme de l'activité de construction aux Philippines et par l'augmentation des volumes en Inde.

- **En Inde**, nos ventes de ciment ont augmenté de 6 % en volumes par rapport au premier semestre 2014, soutenues notamment par notre usine au Rajasthan montée en puissance progressivement l'année passée.
- **En Malaisie**, nos volumes de ciment ont subi une légère contraction, affectés par la réduction de notre capacité de production dans l'une de nos usines.
- **Aux Philippines**, la demande de ciment est soutenue par le secteur privé de la construction, la demande restant vigoureuse sur les segments de l'immobilier commercial, du résidentiel et des ventes au détail. Les volumes vendus de ciment se sont accrus de 12 % sur le semestre, mais les prix moyens ont été moins élevés que ceux du premier semestre 2014, du fait de la baisse observée sur la seconde partie de l'année 2014.
- **En Corée du Sud**, les volumes vendus de ciment ont connu une progression limitée. Nos ventes de ciment sur le marché domestique ont crû de 2 % sur le semestre.
- **En Indonésie**, le marché de la construction a été marqué par une certaine morosité liée à des précipitations importantes sur le premier trimestre, au retard de certains projets d'infrastructures et à un ralentissement du secteur résidentiel. Dans ce contexte, nos ventes de ciment se sont contractées de 4 % sur le semestre.

À périmètre et taux de change constants, l'EBITDA a progressé de 1 % sur le semestre (recul de 5 % au deuxième trimestre), les mesures significatives de réduction des coûts et d'innovation ayant permis d'atténuer les effets conjugués de la baisse des prix et de l'inflation des coûts.

## Autres rubriques du compte de résultat

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net aux 30 juin 2015 et 2014 :

(en million d'euros)

	1 <sup>er</sup> Semestre		Variation
	2015	2014	%
<b>EBITDA</b>	<b>1 223</b>	<b>1 155</b>	<b>6 %</b>
Amortissements	(410)	(400)	3 %
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>813</b>	<b>755</b>	<b>8 %</b>
Plus (moins) values de cession	30	33	-9 %
Autres produits (charges) d'exploitation	(792)	(106)	nm
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51</b>	<b>682</b>	<b>nm</b>
Produits (frais) financiers nets	(423)	(470)	-10 %
Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	33	30	10 %
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(339)</b>	<b>242</b>	<b>nm</b>
Impôts	(75)	(100)	-25 %
<b>Résultat net</b>	<b>(414)</b>	<b>142</b>	<b>nm</b>
Dont part attribuable aux :			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(477)	70	nm
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	63	72	-13 %
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe<sup>(1)</sup></b>	<b>182</b>	<b>116</b>	<b>57 %</b>

(1) Ajusté des éléments non-récurrents, net d'impôts : coûts de fusion, dépréciations d'actifs sans contrepartie de trésorerie, et charges de restructuration

**Le montant des amortissements** est passé de 400 millions d'euros à 410 millions d'euros sur le premier semestre 2015, reflétant principalement l'effet des variations de change.

**Les plus-values de cession** se sont élevées à 30 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 33 millions d'euros en 2014, et comprennent principalement le gain sur la cession de nos actifs cimentiers au Pakistan.

**Les autres charges d'exploitation** se sont élevées à 792 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 106 millions d'euros en 2014. En 2015, nous avons comptabilisé un total de 542 millions d'euros de dépréciations d'actifs, dont 450 millions d'euros sur certains actifs devant être cédés à CRH au troisième trimestre 2015 dans le contexte de la fusion LafargeHolcim. Comme indiqué dans nos comptes annuels 2014, ces pertes seront plus que compensées par des gains attendus sur d'autres actifs faisant partie de la transaction, ainsi que par la cristallisation des gains de change latents mais l'ensemble de ces gains ne pourront être comptabilisés qu'une fois les transactions réalisées. Le Groupe a également comptabilisé 40 millions d'euros de dépréciations d'actifs et de coûts associés dans le contexte de la mise sous cocon de notre cimenterie en Slovaquie. Enfin, le Groupe a enregistré 72 millions d'euros de charges de restructuration, principalement liées à des mesures de réorganisation de nos opérations mises en œuvre en France, et 132 millions d'euros de charges liées au projet de fusion comprenant notamment les coûts associés aux projets de cessions et les success fees. En 2014, le Groupe avait principalement enregistré 43 millions d'euros de charges de restructuration, 6 millions d'euros de dépréciations d'actifs et 17 millions d'euros de coûts liés au projet de fusion.

**Le résultat d'exploitation** a été fortement impacté par les dépréciations d'actifs sans contrepartie de trésorerie comptabilisées sur le deuxième trimestre 2015 ainsi que par les coûts liés à la fusion.

**Les frais financiers nets**, qui comprennent les charges financières au titre de la dette nette, les résultats de change et les autres produits et charges financiers, ont été fortement réduits, à 423 millions d'euros contre 470 millions d'euros au premier semestre 2014.

Les charges financières au titre de la dette nette sont passées de 380 millions d'euros à 356 millions d'euros, reflétant principalement la baisse du taux d'intérêt moyen de la dette brute qui s'est établi à 6,3 % au premier semestre 2015, contre 6,5 % en 2014.

Les variations de change ont généré une perte de 5 millions d'euros au premier semestre 2015 (perte de 11 millions d'euros en 2014).

Les autres charges financières ont été réduites de 17 millions d'euros, et se sont établies à 62 millions d'euros sur le premier semestre 2015. Elles incluent principalement des commissions bancaires, l'amortissement des frais d'émission des emprunts obligataires, en forte baisse, et les intérêts nets liés aux plans de retraites.

**La quote-part dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées** s'est élevée à 33 millions d'euros, en augmentation de 10 %, l'amélioration solide des résultats de nos coentreprises au Nigéria et au Royaume Uni ayant plus que compensé l'impact de conditions de marché difficiles en Chine.

**Le résultat avant impôts** a été fortement affecté par les dépréciations d'actifs sans contrepartie de trésorerie qui ont pesé sur le taux d'impôts effectif. Par ailleurs, **la charge d'impôts** a également été impactée par des provisions pour impôts plus élevées (40 millions d'euros) enregistrées au deuxième trimestre 2015.

**Le résultat net part du Groupe<sup>1</sup>** est ressorti en perte à 477 millions d'euros au premier semestre 2015, sous l'effet de différents éléments non récurrents (impact net d'impôts des dépréciations d'actifs, des coûts de restructuration et des coûts liés à la fusion). En excluant l'impact de ces éléments non-récurrents, le résultat net part du Groupe ressort en hausse de 57 %, à 182 millions d'euros contre 116 millions d'euros en 2014, sous l'effet de l'amélioration de l'EBITDA et de la réduction des charges financières nettes. Sur le deuxième trimestre, le résultat net ajusté a été de 210 millions d'euros contre 237 millions d'euros l'année passée, l'effet de la réduction des charges financières nettes ayant été plus que compensé par des provisions pour impôts plus élevées (40 millions d'euros).

**La contribution des participations minoritaires**, à 63 millions d'euros, s'est inscrite en retrait de 13 %, reflétant principalement la part des minoritaires dans les pertes liées à la mise sous cocon de notre cimenterie en Slovaquie.

---

<sup>1</sup> Le résultat net de l'ensemble consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère

## Flux de trésorerie

**Les flux nets de trésorerie utilisés par les opérations se sont établis à 14 millions d'euros au premier semestre 2015** (39 millions d'euros utilisés au 30 juin 2014).

L'amélioration de l'EBITDA et la réduction de 60 millions d'euros des frais financiers payés a permis une progression de la marge brute d'autofinancement de 25 millions d'euros malgré les coûts engagés dans le cadre du projet de fusion. Nos actions visant à optimiser le besoin en fonds de roulement strict<sup>2</sup> ont limité son augmentation normale liée au caractère saisonnier de nos activités et se sont traduites par une évolution favorable de sa variation comparée à celle du premier semestre 2014. Exprimé en nombre de jours de ventes, le besoin en fonds de roulement strict a été stable comparé à celui à fin juin 2014.

**Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont représenté une sortie de trésorerie nette de 233 millions d'euros** (contre une sortie de trésorerie de 107 millions d'euros au premier semestre 2014).

Les investissements de maintien ont été contenus à 141 millions d'euros sur le premier semestre 2015.

Les investissements de développement ainsi que les acquisitions se sont élevés à 415 millions d'euros et sont liés principalement aux projets de nouvelles cimenteries en Amérique du Nord (Exshaw au Canada et Ravena aux Etats-Unis) et en Algérie (Biskra), ainsi qu'à différents projets de dégoulottage, notamment aux Philippines. Les acquisitions comprennent principalement le rachat pour 45 millions d'euros d'une participation additionnelle dans une entreprise associée au Nigéria (Unicem).

Les cessions ont permis de réduire l'endettement net du Groupe de 269 millions d'euros sur le semestre (423 millions d'euros sur le premier semestre 2014) et comprennent principalement la cession de nos activités au Pakistan. En 2014, elles comprenaient la cession de carrières de granulats dans le Maryland (Etats-Unis) et la cession de notre participation de 20 % dans Siniat (activité plâtre en Europe et en Amérique latine).

## Etat de la situation financière consolidée

**Au 30 juin 2015, les capitaux propres du Groupe se sont élevés à 16 888 millions d'euros** (17 289 millions d'euros au 31 décembre 2014) **et l'endettement net à 10 253 millions d'euros** (9 310 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les capitaux propres ont légèrement baissé. L'impact positif de 527 millions d'euros lié à la conversion en euro, sans contrepartie de trésorerie, des actifs nets de nos filiales étrangères a en effet été plus que compensé par la perte générée sur la période (414 millions d'euros) et les dividendes (492 millions d'euros).

L'évolution de l'endettement net traduit principalement la saisonnalité de nos flux de trésorerie et les investissements réalisés sur la période, dont les effets ont été partiellement compensés par l'optimisation du besoin en fonds de roulements et les cessions réalisées sur la période. De plus, l'endettement net a été impacté par le paiement anticipé du dividende de Lafarge SA (368 millions d'euros) début mai en amont du lancement de l'offre publique d'échange visant à finaliser la fusion entre Lafarge et Holcim ; ce paiement était en général effectué en juillet par le passé.

---

<sup>2</sup> Besoin en fonds de roulement strict : clients et stocks et travaux en cours, après déduction du poste fournisseurs

## Perspectives

Pour l'année 2015, le Groupe attend une croissance de la demande de ciment. Compte tenu des tendances observées sur les volumes au premier semestre, nous anticipons désormais une progression du marché comprise entre 1 et 4 % en 2015 par rapport à 2014.

L'inflation des coûts devrait se maintenir mais à un rythme plus modéré qu'en 2014, compte tenu de l'évolution des prix du pétrole. Ceci devrait se traduire par des prix globalement en hausse. Le Groupe devrait également bénéficier de taux de change plus favorables.

Le Groupe confirme son objectif de réaliser, à périmètre constant, 550 millions d'euros d'EBITDA additionnel en 2015, grâce à ses mesures de réduction des coûts et d'innovation. Pour tenir compte de l'impact des désinvestissements prévus dans le cadre de la fusion LafargeHolcim, cet objectif aurait dû être réduit de 10 % environ.

Sur une base autonome, et sans lien avec la fusion, l'EBITDA 2015 estimé par Lafarge se situerait environ 4% en dessous du bas de la fourchette initiale comprise entre 3 et 3,2 milliards d'euros. A la suite de la finalisation de la fusion avec Holcim, cet objectif sur base autonome n'est plus pertinent car plusieurs éléments vont affecter les résultats de Lafarge notamment les désinvestissements requis et la montée en puissance des synergies.

## Projet de fusion entre égaux pour créer LafargeHolcim

Lafarge et Holcim ont annoncé le 7 avril 2014 leur intention de rapprocher les deux sociétés dans le cadre d'une fusion entre égaux, pour donner naissance à LafargeHolcim, un Groupe à la pointe de l'innovation et à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction, présent dans 90 pays et disposant d'un fort potentiel de création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

Depuis, les deux Groupes ont fait les annonces suivantes :

Le 28 octobre 2014, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir formellement notifié auprès des autorités de la concurrence dans tous les pays où cela était nécessaire. Le 15 décembre 2014, les deux Groupes ont obtenu l'autorisation de l'Union européenne sur leur projet de fusion.

Le 23 décembre 2014, Lafarge et Holcim ont dévoilé la composition du Comité exécutif du futur Groupe.

Le 2 février 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec CRH sur la base d'un engagement ferme pour céder un certain nombre d'actifs.

Le 20 mars 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir conclu un accord révisant certains termes du projet de fusion entre égaux des deux sociétés, dont :

- Une nouvelle parité d'échange ;
- Wolfgang Reitzle et Bruno Lafont deviennent Co-présidents non exécutifs du Conseil d'administration ;
- Un nouveau Directeur général du futur Groupe proposé par le Conseil d'administration de Lafarge et accepté par le Conseil d'administration de Holcim.

Le 9 avril 2015, en application des termes révisés de leur projet de fusion, Lafarge et Holcim ont nommé Eric Olsen, Directeur général adjoint Opérations de Lafarge, futur CEO de LafargeHolcim.

Le 14 avril 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé la nomination du futur Conseil d'administration de LafargeHolcim.

En avril 2015, les deux Groupes ont annoncé d'une part la cession d'un ensemble d'actifs en Inde et aux Etats-Unis et d'autre part l'approbation par la Commission européenne de CRH comme acquéreur de leurs actifs devant être cédés dans l'Union européenne.

Le 1er juin 2015, Holcim a lancé son offre d'échange pour acquérir plus de deux tiers des actions Lafarge. Le succès de cette offre a été annoncé le 9 juillet, avec 87,5% des actions apportées à l'offre. La fusion a été finalisée le 10 juillet et LafargeHolcim a remplacé Lafarge le 13 juillet dans l'indice Euronext CAC 40. L'offre d'échange a été ré-ouverte le 15 juillet 2015 et toutes les informations sur celle-ci sont disponibles sur le site Lafarge : <http://www.lafarge.com/fr/projet-fusion>.

## 2. Comptes consolidés intermédiaires condensés

### Compte de résultat consolidé

	6 mois		2 <sup>ème</sup> trimestre		31 décembre
	2015	2014	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros, sauf indication contraire)</i>					
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>3 540</b>	<b>3 367</b>	<b>12 843</b>
Coût des biens vendus	(4 909)	(4 695)	(2 616)	(2 487)	(9 838)
Frais administratifs et commerciaux	(597)	(550)	(316)	(271)	(1 124)
<b>Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres</b>	<b>813</b>	<b>755</b>	<b>608</b>	<b>609</b>	<b>1 881</b>
Plus- (moins-) values de cession	30	33	28	7	292
Autres produits (charges) d'exploitation	(792)	(106)	(684)	(76)	(713)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51</b>	<b>682</b>	<b>(48)</b>	<b>540</b>	<b>1 460</b>
Charges financières	(507)	(524)	(248)	(261)	(1 034)
Produits financiers	84	54	15	23	164
Quote-part dans les résultats des coentreprises et entreprises associées	33	30	41	41	69
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(339)</b>	<b>242</b>	<b>(240)</b>	<b>343</b>	<b>659</b>
Impôts	(75)	(100)	(98)	(96)	(385)
<b>Résultat net</b>	<b>(414)</b>	<b>142</b>	<b>(338)</b>	<b>247</b>	<b>274</b>
<i>Dont part attribuable aux:</i>					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(477)	70	(381)	205	143
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	63	72	43	42	131
<b>Résultats nets par action (euros)</b>					
<b>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</b>					
- résultat par action de base	(1,66)	0,24	(1,32)	0,71	0,50
- résultat par action dilué	(1,65)	0,24	(1,32)	0,71	0,49
<b>Nombre moyen d'actions (milliers)</b>	<b>287 765</b>	<b>287 376</b>	<b>287 974</b>	<b>287 393</b>	<b>287 419</b>

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

## Etat du résultat global consolidé

(millions d'euros)	6 mois		2 <sup>ème</sup> trimestre		31 décembre
	2015	2014	2015	2014	2014
<b>Résultat net</b>	<b>(414)</b>	<b>142</b>	<b>(338)</b>	<b>247</b>	<b>274</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>					
Gains et pertes actuariels	32	(151)	(46)	(42)	(63)
Impôts sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	(16)	40	(2)	12	47
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat</b>	<b>16</b>	<b>(111)</b>	<b>(48)</b>	<b>(30)</b>	<b>(16)</b>
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat</b>					
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	8
Couverture des flux de trésorerie	7	(2)	8	1	(13)
Ecart de conversion	527	145	(739)	220	1 193
Impôts sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	(2)	1	(3)	1	3
<b>Total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat</b>	<b>532</b>	<b>144</b>	<b>(734)</b>	<b>222</b>	<b>1 191</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NETS D'IMPÔTS</b>					
dont quote-part du résultat global des coentreprises et entreprises associées, net d'impôt	247	67	19	70	216
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>134</b>	<b>175</b>	<b>(1 120)</b>	<b>439</b>	<b>1 449</b>
<i>Dont part attribuable aux :</i>					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	47	91	(1 074)	379	1 218
- Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	87	84	(46)	60	231

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

### Gains et pertes actuariels

L'évolution de la position nette du Groupe sur ses engagements de retraite conduit à reconnaître 32 millions d'euros de gains actuariels nets sur les 6 premiers mois de 2015 en capitaux propres (soit 16 millions d'euros nets d'impôts), liés principalement aux régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada. Les gains actuariels sont liés à l'augmentation des taux d'actualisation principalement au Royaume-Uni et sont partiellement compensés par l'effet de la diminution de la valeur des actifs de régime au Royaume-Uni.

### Ecart de conversion

La variation des écarts de conversion entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 30 juin 2015 (taux de clôture) comprend 566 millions d'euros au titre de l'appréciation du dollar américain, de la livre sterling, du dinar irakien, de la livre égyptienne, du peso philippin et de la roupie indienne par rapport à l'euro, partiellement compensés par -255 millions d'euros au titre notamment de la dépréciation du naira nigérian, du dinar algérien, du real brésilien et du kwacha zambien par rapport à l'euro.

**Etat de la situation financière consolidée**

(millions d'euros)

	Au 30 juin		Au 31 décembre
	2015	2014	2014
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>25 702</b>	<b>28 503</b>	<b>28 933</b>
Goodwill	10 618	11 041	11 360
Immobilisations incorporelles	355	356	349
Immobilisations corporelles	11 059	11 952	12 052
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	1 535	3 088	3 056
Autres actifs financiers	690	765	739
Instruments dérivés	42	40	50
Impôts différés	1 372	1 242	1 292
Autres débiteurs	31	19	35
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>9 628</b>	<b>6 560</b>	<b>5 871</b>
Stocks	1 462	1 473	1 476
Clients	1 827	2 000	1 597
Autres débiteurs	713	750	714
Instruments dérivés	65	11	123
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 933	2 326	1 961
Actifs en cours de cession	3 628	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>35 330</b>	<b>35 063</b>	<b>34 804</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	1 154	1 150	1 150
Primes	9 759	9 723	9 730
Actions propres	(4)	(4)	(4)
Réserves et résultat consolidés	5 777	6 644	6 655
Autres réserves	(863)	(997)	(884)
Ecart de conversion	(691)	(2 155)	(1 194)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe</b>	<b>15 132</b>	<b>14 361</b>	<b>15 453</b>
Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	1 756	1 772	1 836
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16 888</b>	<b>16 133</b>	<b>17 289</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>12 943</b>	<b>12 761</b>	<b>12 099</b>
Impôts différés	820	773	847
Provision avantages du personnel	1 245	1 356	1 304
Provisions	566	523	515
Passifs financiers	10 254	10 051	9 371
Instruments dérivés	4	2	2
Autres créditeurs	54	56	60
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>5 499</b>	<b>6 169</b>	<b>5 416</b>
Provision avantages du personnel	90	128	94
Provisions	82	95	75
Fournisseurs	1 808	2 011	1 897
Autres créditeurs	1 119	1 399	1 173
Impôts à payer	42	108	106
Passifs financiers (y compris part court terme de la dette long terme)	2 012	2 384	2 045
Instruments dérivés	23	44	26
Passifs liés aux actifs en cours de cession	323	-	-
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>35 330</b>	<b>35 063</b>	<b>34 804</b>

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

	6 mois		2 <sup>ème</sup> trimestre		31 décembre
	2015	2014	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros)</i>					
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Résultat net</b>	<b>(414)</b>	<b>142</b>	<b>(338)</b>	<b>247</b>	<b>274</b>
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations, des impôts et des frais financiers :</i>					
Amortissements des immobilisations	410	400	212	203	840
Pertes de valeur des actifs	542	6	515	-	428
Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	(33)	(30)	(41)	(41)	(69)
(Plus) - et moins - valeur de cession	(30)	(33)	(28)	(7)	(292)
(Produits) charges financiers	423	470	233	238	870
Impôts	75	100	98	96	385
Autres, nets (y compris dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)	44	(11)	30	5	(76)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers (voir analyse ci-dessous)	(387)	(410)	(183)	(256)	(92)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations avant impôts et frais financiers</b>	<b>630</b>	<b>634</b>	<b>498</b>	<b>485</b>	<b>2 268</b>
Intérêts reçus (payés)	(380)	(440)	(233)	(298)	(877)
Impôts payés	(264)	(233)	(197)	(157)	(443)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>(14)</b>	<b>(39)</b>	<b>68</b>	<b>30</b>	<b>948</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
Investissements industriels	(483)	(388)	(248)	(196)	(861)
Acquisitions de titres de filiales <sup>(1)</sup>	3	(22)	-	1	(76)
Investissement dans les coentreprises et les entreprises associées	(54)	(7)	(7)	(7)	(10)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	-	(4)	-	(2)	(15)
Cessions d'actifs <sup>(2)</sup>	242	387	205	39	1 084
(Augmentation) diminution nette des prêts et autres débiteurs	59	(73)	(20)	(10)	(87)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(233)</b>	<b>(107)</b>	<b>(70)</b>	<b>(175)</b>	<b>35</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>					
Variations de capital - propriétaires de la société mère	24	7	24	6	8
Acquisitions de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales	(13)	(11)	-	(11)	(13)
Cessions de parts d'intérêts sans perte de contrôle des filiales	-	36	-	36	21
Augmentation (Diminution) des actions propres	-	(14)	-	-	(14)
Dividendes versés	(368)	-	(368)	-	(289)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	(122)	(52)	(112)	(41)	(147)
Augmentation des passifs financiers à plus d'un an	1 309	352	1 223	324	612
Remboursement des passifs financiers à plus d'un an	(887)	(1 118)	(846)	(1 074)	(2 632)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	327	110	203	154	58
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>270</b>	<b>(690)</b>	<b>124</b>	<b>(606)</b>	<b>(2 396)</b>

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

(millions d'euros)	6 mois		2 <sup>ème</sup> trimestre		31 décembre
	2015	2014	2015	2014	2014
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>23</b>	<b>(836)</b>	<b>122</b>	<b>(751)</b>	<b>(1 413)</b>
Incidence des variations des cours des monnaies étrangères sur la trésorerie et autres incidences non monétaires	18	51	(59)	104	263
Reclassement Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités abandonnées	(69)	-	(69)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice/période	1 961	3 111	1 939	2 973	3 111
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice/période</b>	<b>1 933</b>	<b>2 326</b>	<b>1 933</b>	<b>2 326</b>	<b>1 961</b>
<sup>(1)</sup> Dont trésorerie des entreprises acquises	3	2	-	-	3
<sup>(2)</sup> Dont trésorerie des entreprises cédées	(2)	-	(1)	-	(16)
<b>Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(387)</b>	<b>(410)</b>	<b>(183)</b>	<b>(256)</b>	<b>(92)</b>
(Augmentation) diminution des stocks	(118)	(43)	(23)	4	(32)
(Augmentation) diminution des clients	(292)	(440)	(346)	(458)	(22)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs - hors créances fiscales et frais financiers à recevoir	(4)	(42)	10	(15)	(35)
Augmentation (diminution) des fournisseurs	43	171	101	213	(2)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs - hors dettes fiscales et frais financiers à payer	(16)	(56)	75	-	(1)

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

## Etat des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	dont : Actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Autres réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	(en nombre d'actions)		(millions d'euros)								
<b>Solde 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>287 365 397</b>	<b>17 935</b>	<b>1 149</b>	<b>9 712</b>	<b>(1)</b>	<b>6 868</b>	<b>(885)</b>	<b>(2 288)</b>	<b>14 555</b>	<b>1 730</b>	<b>16 285</b>
Résultat net						70			70	72	142
Autres éléments du résultat global net d'impôts							(112)	133	21	12	33
<b>Résultat global</b>						<b>70</b>	<b>(112)</b>	<b>133</b>	<b>91</b>	<b>84</b>	<b>175</b>
Dividendes						(289)			(289)	(61)	(350)
Augmentation de capital	156 367		1	6					7	-	7
Paievements fondés sur des actions				5					5	-	5
Actions propres		52 970			(3)	(11)			(14)	-	(14)
Variation de parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales						7			7	16	23
Autres mouvements						(1)			(1)	3	2
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>287 521 764</b>	<b>70 905</b>	<b>1 150</b>	<b>9 723</b>	<b>(4)</b>	<b>6 644</b>	<b>(997)</b>	<b>(2 155)</b>	<b>14 361</b>	<b>1 772</b>	<b>16 133</b>
<b>Solde 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>287 541 684</b>	<b>70 538</b>	<b>1 150</b>	<b>9 730</b>	<b>(4)</b>	<b>6 655</b>	<b>(884)</b>	<b>(1 194)</b>	<b>15 453</b>	<b>1 836</b>	<b>17 289</b>
Résultat net						(477)			(477)	63	(414)
Autres éléments du résultat global net d'impôts							21	503	524	24	548
<b>Résultat global</b>						<b>(477)</b>	<b>21</b>	<b>503</b>	<b>47</b>	<b>87</b>	<b>134</b>
Dividendes						(368)			(368)	(124)	(492)
Augmentation de capital	841 373		4	21					25	-	25
Paievements fondés sur des actions				8					8	-	8
Actions propres		(2 456)							-	-	
Variation de parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales						(32)			(32)	(14)	(46)
Autres mouvements						(1)			(1)	(29)	(30)
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>288 383 057</b>	<b>68 082</b>	<b>1 154</b>	<b>9 759</b>	<b>(4)</b>	<b>5 777</b>	<b>(863)</b>	<b>(691)</b>	<b>15 132</b>	<b>1 756</b>	<b>16 888</b>

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

## Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires condensés

### Note 1. Description de l'activité

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Son nom commercial est "Lafarge". La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". Les statuts actuels de la Société fixent sa durée jusqu'au 31 décembre 2066, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé au 61, rue des Belles Feuilles, BP 40, 75782 Paris Cedex 16, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542105572 RCS Paris.

Le Groupe est organisé par pays (voir Note 4).

Les termes "Lafarge S.A." et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit français (hors filiales consolidées). Les termes "Groupe" ou "Lafarge" font référence à l'ensemble économique composé de la société Lafarge S.A. et des entités comprises dans la consolidation.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2015.

### Note 2. Synthèse des principales règles et méthodes comptables

#### 2.1 Comptes consolidés intermédiaires condensés

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe Lafarge au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentés dans la Note 2 des comptes consolidés du Document de Référence 2014, à l'exception des points présentés au paragraphe 2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS ci-dessous.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- La charge d'impôt de la période résulte de l'estimation d'un taux effectif Groupe annuel qui est appliqué au résultat avant impôt (hors quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées) de la période hors éléments exceptionnels significatifs. Les éventuels éléments exceptionnels de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle (par exemple : taxation spécifique appliquée aux plus-values) ;
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions et des avantages au personnel correspondent au prorata des charges estimées de l'année. Pour les pays dont les engagements en matière de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et actifs afférents sont les plus significatifs (notamment : États-Unis, Canada et Royaume-Uni), l'évaluation actuarielle est mise à jour à fin juin afin d'ajuster le cas échéant le montant de la « provision avantages au personnel » reconnu dans l'état de la situation financière consolidée intermédiaire. Pour les autres pays, les calculs actuariels sont réalisés annuellement et la provision est évaluée en période intermédiaire sur la base des calculs prévisionnels réalisés à la fin de l'année précédente.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2015 des indices de pertes de valeur relatifs aux goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT dont les analyses de sensibilité des valeurs recouvrables ont été présentées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014. Au 30 juin 2015, une attention particulière a été portée à l'Égypte, l'Iraq et la Russie en raison de la situation économique et/ou géopolitique de ces pays, et à la Grèce du fait de l'évolution économique récente.

Pour la Grèce, la valeur comptable de la quote-part d'actifs nets s'élève à 639 millions d'euros (dont un goodwill de 360 millions d'euros) et les ventes représentent moins de 1,5% des ventes totales du Groupe sur le premier semestre 2015. Cette revue a permis de confirmer l'absence de perte de valeur au 30 juin 2015. Dans ce contexte, une appréciation continue de la situation économique et géopolitique sera menée au cours des prochains trimestres pour ces pays.

## 2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS

### Normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations publiées au 31 décembre 2014 et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, listées dans la Note 2.27 – Normes et interprétations publiées à la date de clôture mais non encore entrées en vigueur, de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2014 (page F26) n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe au 30 juin 2015.

### Application de normes par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 2.3 Saisonnalité

La demande dans les activités du ciment, des granulats et du béton est saisonnière, les conditions météorologiques affectant directement le niveau d'activité du secteur de la construction. Ainsi, la consommation des produits du Groupe diminue pendant les périodes hivernales des pays tempérés ou de fortes précipitations dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres sur les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord du fait de la saison hivernale, tandis que la saison estivale contribue à une augmentation de l'activité lors des deuxième et troisième trimestres.

## Note 3. Principaux événements

### 3.1 Finalisation de la fusion entre Lafarge et Holcim le 10 juillet 2015

La fusion entre Holcim (désormais dénommé "LafargeHolcim") et Lafarge annoncée le 7 avril 2014, a été finalisée le 10 juillet 2015 pour créer LafargeHolcim Ltd, société cotée sur Euronext Paris et sur le SIX à Zurich et domiciliée en Suisse.

La fusion a été structurée comme une offre publique d'échange initiée par Holcim sur les actions de Lafarge avec un ratio d'échange de 9 actions Holcim pour 10 actions Lafarge. Sur la base des termes et caractéristiques de la fusion et en conformité avec IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, Holcim est identifié comme l'acquéreur comptable de Lafarge. La date d'acquisition est la date de finalisation de l'offre publique d'échange, soit le 10 juillet 2015. A cette date, avant les résultats de la période de réouverture de l'offre d'échange qui se clôture le 28 juillet 2015, LafargeHolcim Ltd détient 87,5% de Lafarge S.A. qui est donc contrôlée par LafargeHolcim. Le nombre d'actions de LafargeHolcim émises après la première période d'offre s'élève à 252 230 673 actions à un cours de l'action LafargeHolcim à la date d'acquisition de 71,55 CHF.

Dans les trois mois suivant la réalisation de l'offre d'échange, LafargeHolcim pourrait demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à l'Autorité des marchés financiers (AMF) portant sur les actions Lafarge non apportées à l'issue de l'offre ou de la période de réouverture, si ces actions Lafarge ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

Dans le contexte de la fusion, Lafarge et Holcim ont proposé des cessions d'actifs sous condition de réalisation effective de la fusion. Au 30 juin 2015, Lafarge considère que les critères pour l'application d'IFRS 5 à ces actifs sont remplis (voir Note 3.3 « Actifs en cours de cession »).

Au cours du premier semestre 2015, des coûts d'un montant de 132 millions d'euros ont été comptabilisés relatifs à la fusion entre Lafarge et Holcim dans le compte de résultat sur la ligne « Autres produits (charges) d'exploitation ».

#### 3.1.1 Clauses de changement de contrôle et de non-concurrence

Comme présenté dans la Note 3.1.2 – *Clauses de changement de contrôle et de non-concurrence* de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2014 (page F28), la fusion avec Holcim peut déclencher la mise en œuvre de clauses de changement de contrôle et de non-concurrence, et en fonction des réglementations locales, des offres publiques de rachat obligatoire des participations minoritaires de certaines filiales cotées du Groupe. Le Groupe a

engagé des discussions/négociations avec les parties et autorités de marché concernées afin de trouver des solutions appropriées.

Suite à ces négociations, les accords suivants ont été signés dans le contexte de la fusion conduisant à l'obtention du contrôle en Chine et au Bangladesh à compter du 10 juillet 2015. Ces entités seront consolidées globalement dans les états financiers consolidés de Lafarge S.A. à compter de cette date. En raison de la proximité de la date d'acquisition avec la date de publication des états financiers au 30 juin 2015, les travaux de valorisation des actifs acquis et des passifs assumés ainsi que la détermination du goodwill préliminaire ne sont pas terminés.

• En Chine :

- L'acquisition de la participation de 45% détenue par SOCAM Development Limited dans Lafarge Shui On Cement (LSOC), pour un montant de 2 553 millions de HK\$ (d'environ 294 millions d'euros). En conséquence, la participation du Groupe dans LSOC passe de 55% à 100%.

- Suite à la clôture de l'offre d'échange, Lafarge doit lancer une offre publique d'achat obligatoire sur les actions détenues par les actionnaires minoritaires de la société Sichuan Shuangma Cement Co Ltd. Sur la base du cours de l'action de Sichuan Shuangma Cement Co Ltd au 10 juillet 2015 et en supposant que tous les titres seront apportés, la contrepartie transférée s'élèverait à environ 200 millions d'euros.

• Au Bangladesh : un nouveau pacte d'actionnaires avec Cementos Molins S.A. relatif à Surma Holding BV a été signé sans versement d'une contrepartie en trésorerie.

Des analyses et discussions sont toujours en cours dans quelques autres pays. Dans certains pays, les lois applicables sont peu explicites. Dans d'autres juridictions, des dérogations à l'obligation de déposer une offre de rachat existent et ont déjà été obtenues. Cependant, il n'existe aucune certitude quant à une future clarification des textes ou quant à l'obtention de futures dérogations.

### 3.1.2 Plan de restructuration

Le 19 mai 2015, Lafarge S.A. a communiqué aux représentants du personnel le projet de nouvelle organisation des fonctions centrales qui aura un impact sur l'emploi d'environ 380 suppressions nettes de postes au niveau mondial. La mise en œuvre est subordonnée à la réalisation de la fusion, effective depuis le 10 juillet 2015. Cette nouvelle réorganisation va commencer à être mise en place à l'issue de la procédure d'information-consultation des représentants du personnel et sera accompagnée d'un plan de départs volontaires. Dans l'hypothèse où le plan de départs volontaires ne permet pas d'atteindre l'organisation cible, un plan de licenciement sera mis en œuvre. Les mesures sociales d'accompagnement qui seront négociées avec les représentants des salariés seront principalement basées sur la mobilité interne, la retraite anticipée et (en France) les départs volontaires.

Au 30 juin 2015, le coût du plan de restructuration est estimé à environ 170 millions d'euros. Le plan de restructuration a été annoncé pour le compte de Lafarge S.A. au bénéfice du nouveau groupe LafargeHolcim. Du point de vue du Groupe Lafarge, il n'y a pas d'engagement de mise en œuvre de ce plan au 30 juin 2015 puisque celui-ci est conditionné à la réalisation effective de la fusion.

### 3.2 Actifs en cours de cession

Dans le cadre de la fusion, et sous certaines conditions, Lafarge et Holcim se sont engagées à céder certains actifs dans le cadre d'un rééquilibrage du portefeuille global du groupe combiné LafargeHolcim.

Le Groupe considère que, dès lors que les actionnaires d'Holcim ont approuvé la fusion le 8 mai 2015, les critères pour l'application d'IFRS 5 sont remplis à cette date, par conséquent les actifs et passifs liés aux actifs cédés sont présentés sur des lignes distinctes dans les états financiers consolidés comme destinés à être cédés.

Les actifs cédés sont les suivants :

#### Actifs cédés à CRH

Le portefeuille d'actifs Lafarge cédés comprend essentiellement des opérations en Europe (Allemagne, Roumanie, Royaume-Uni (excepté les cimenteries de Cauldon et Cookston et certains actifs associés), l'île de la Réunion et une station de broyage à Saint-Nazaire en France), au Brésil et aux Philippines. La finalisation de la transaction est prévue pour le 31 juillet, 2015. Dans le cadre de ces désinvestissements, Lafarge et LafargeHolcim ont consenti des déclarations et garanties d'usage aux divers acquéreurs sur les actifs cédés.

Suite au test de dépréciation réalisé sur les actifs destinés à être cédés, une perte de 450 millions d'euros a été comptabilisée au 30 juin 2015 portant principalement sur la coentreprise Lafarge Tarmac Holdings Ltd au Royaume-Uni.

#### Actifs cédés aux Etats-Unis

Le portefeuille de cession d'actifs à Summit Materials comprend la cimenterie de Davenport dans l'Iowa (1,1 million de tonnes) et sept terminaux situés le long du Mississippi pour un montant total de 450 millions de dollars américains en numéraire auquel s'ajoute le terminal cimentier de Summit à Bettendorf, dans l'Iowa.

**Actifs cédés en Inde**

Le portefeuille d'actifs cédés actuellement envisagé comprend une cimenterie et une station de broyage (avec une capacité annuelle de production de 5 millions de tonnes) dans l'Est de l'Inde.

Les secteurs opérationnels concernés par ces désinvestissements sont : l'Europe Occidentale, l'Europe Centrale et de l'Est, l'Asie et l'Amérique du Nord.

Le tableau ci-après présente les principaux actifs et passifs en cours de cession au 30 juin 2015 :

<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE</b>	<b>Au 30 juin</b>
<i>(millions d'euros)</i>	<b>2015</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>3 263</b>
Goodwill	912
Immobilisations incorporelles	7
Immobilisations corporelles	1 022
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	1 288
Autres actifs financiers	4
Impôts différés	28
Autres débiteurs	2
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>365</b>
Stocks	135
Clients	95
Autres débiteurs	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69
<b>TOTAL ACTIFS EN COURS DE CESSION</b>	<b>3 628</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>74</b>
Impôts différés	20
Provision avantages du personnel	36
Provisions	18
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>249</b>
Provision avantages du personnel	5
Provisions	6
Fournisseurs	164
Autres créditeurs	49
Impôts à payer	11
Passifs financiers <i>(y compris part court terme de la dette long terme)</i>	14
<b>TOTAL PASSIFS LIES AUX ACTIFS EN COURS DE CESSION</b>	<b>323</b>

L'impact de l'arrêt de l'amortissement à compter du 8 mai 2015 sur les actifs en cours de cession est de 26 millions d'euros sur la période dont : 12 millions d'euros d'impact sur le résultat d'exploitation et 14 millions d'euros sur la quote-part dans les résultats des coentreprises relatifs à Lafarge Tarmac Holdings Ltd au Royaume-Uni.

**3.3 Cession d'actifs ciments situés au Pakistan**

Le 22 avril 2015, le Groupe a finalisé la vente à BestWay Cement de ses opérations au Pakistan. Cette transaction a un effet positif de 197 millions d'euros dans le tableau de flux de trésorerie et de 27 millions d'euros au titre de la plus-value de cession avant impôts dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Plus- ou (moins-) value de cession ».

**3.4 Suivi de la situation en Syrie**

En Syrie, l'activité reste suspendue comme indiqué au 31 mars 2015.

#### Note 4. Information sectorielle

Le Groupe est organisé par pays. Les pays ou groupes de pays sont les secteurs opérationnels du Groupe. Six régions sont présentées, correspondant à des regroupements de pays ou groupes de pays (sauf l'Amérique du Nord qui est un secteur opérationnel) :

- Europe occidentale
- Amérique du Nord
- Europe Centrale et de l'Est
- Moyen-Orient et Afrique
- Amérique latine
- Asie

L'information sectorielle ci-après pour chaque secteur présenté est conforme à celle présentée au Président-directeur général<sup>3</sup> aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Chaque secteur opérationnel tire ses revenus des produits suivants :

- Une large gamme de ciments et liants hydrauliques adaptés aux besoins du secteur de la construction ;
- Les granulats et béton ;
- Les autres produits : principalement le plâtre.

La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du chiffre d'affaires par origine ;
- du résultat brut d'exploitation (EBITDA), défini comme le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres, avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels ;
- du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres ; et
- des capitaux investis, définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des coentreprises et entreprises associées et du besoin en fonds de roulement.

La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.

Les principes comptables utilisés pour les indicateurs de l'information sectorielle sont conformes à ceux appliqués aux comptes consolidés (tels que décrits en Note 2).

Les ventes et transferts entre les secteurs opérationnels sont réalisés au prix du marché.

---

<sup>3</sup> Principal Décideur Opérationnel

## a) Information par secteur

30 juin 2015 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique Latine	Asie	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>							
Produits des activités ordinaires	1 063	1 340	463	2 047	224	1 346	
Moins : inter-secteur	(48)	-	(5)	(72)	-	(39)	
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>1 015</b>	<b>1 340</b>	<b>458</b>	<b>1 975</b>	<b>224</b>	<b>1 307</b>	<b>6 319</b>
<b>EBITDA</b>	<b>153</b>	<b>170</b>	<b>76</b>	<b>554</b>	<b>14</b>	<b>256</b>	<b>1 223</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations	(76)	(72)	(42)	(137)	(14)	(69)	(410)
<b>Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres</b>	<b>77</b>	<b>98</b>	<b>34</b>	<b>417</b>	<b>-</b>	<b>187</b>	<b>813</b>
Plus- (moins-) values de cession	(1)	1	(7)	37	-	-	30
Autres produits (charges) d'exploitation <sup>(a)</sup>	(601)	(48)	(109)	(18)	(8)	(8)	(792)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(402)</i>	<i>(41)</i>	<i>(96)</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(542)</i>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(525)</b>	<b>51</b>	<b>(82)</b>	<b>436</b>	<b>(8)</b>	<b>179</b>	<b>51</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>							
Investissements industriels	60	171	31	113	25	83	483
Capitaux investis	3 969	5 253	1 829	10 616	670	2 240	24 577
<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>							
Actifs sectoriels	5 127	5 870	1 989	11 670	798	2 836	28 290
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	<i>232</i>	<i>27</i>	<i>38</i>	<i>856</i>	<i>3</i>	<i>379</i>	<i>1 535</i>
Actifs en cours de cession	1 596	242	477	48	168	1 097	3 628
Actifs non alloués <sup>(b)</sup>							3 412
<b>TOTAL ACTIF</b>							<b>35 330</b>
Passifs sectoriels	1 690	1 533	203	913	124	543	5 006
Passifs liés aux actifs en cours de cession	71	-	81	15	25	131	323
Passifs et capitaux propres non alloués <sup>(c)</sup>							30 001
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>							<b>35 330</b>

<sup>(a)</sup> Les "Autres produits (charges) d'exploitation" comprennent principalement : 542 millions d'euros de dépréciation essentiellement constatée sur les actifs à céder à CRH pour 450 millions d'euros (principalement concernant la coentreprise Lafarge Tarmac au Royaume-Uni), 72 millions d'euros de coûts de restructuration principalement liés à des mesures de réorganisation des opérations en France et 132 millions d'euros de coûts liés à la fusion LafargeHolcim.

<sup>(b)</sup> Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie.

<sup>(c)</sup> Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

30 juin 2014 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique Latine	Asie	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>							
Produits des activités ordinaires	1 135	1 132	494	1 894	350	1 136	
Moins : inter-secteur	(56)	-	(5)	(40)	-	(40)	
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>1 079</b>	<b>1 132</b>	<b>489</b>	<b>1 854</b>	<b>350</b>	<b>1 096</b>	<b>6 000</b>
<b>EBITDA</b>	<b>146</b>	<b>115<sup>(b)</sup></b>	<b>71</b>	<b>529</b>	<b>73</b>	<b>221</b>	<b>1 155</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations	(86)	(65)	(43)	(129)	(16)	(61)	(400)
<b>Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>28</b>	<b>400</b>	<b>57</b>	<b>160</b>	<b>755</b>
Plus- (moins-) values de cession	11	29	(2)	-	(5)	-	33
Autres produits (charges) d'exploitation	(48)	(13)	(9)	(23)	(7)	(6)	(106)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(2)</i>	<i>(6)</i>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>23</b>	<b>66</b>	<b>17</b>	<b>377</b>	<b>45</b>	<b>154</b>	<b>682</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>							
Investissements industriels	58	80	87	58	44	61	388
Capitaux investis	5 276	4 655	2 686	10 195	1 284	3 009	27 105
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>							
Actifs sectoriels	6 700	5 174	2 911	11 305	1 500	3 854	31 444
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	<i>1 613<sup>(a)</sup></i>	<i>26</i>	<i>41</i>	<i>830</i>	<i>203</i>	<i>374</i>	<i>3 088</i>
Actifs non alloués <sup>(c)</sup>							3 619
<b>TOTAL ACTIF</b>							<b>35 063</b>
Passifs sectoriels	2 200	1 312	270	1 078	218	598	5 676
Passifs et capitaux propres non alloués <sup>(d)</sup>							29 387
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>							<b>35 063</b>

<sup>(a)</sup> Dont goodwill résultant de la création de la coentreprise Lafarge Tarmac au Royaume-Uni le 7 janvier 2013 d'un montant de 545 millions d'euros.

<sup>(b)</sup> Incluant un gain de 11 millions d'euros suite à un changement de plan de retraite aux Etats-Unis.

<sup>(c)</sup> Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie.

<sup>(d)</sup> Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

31 décembre 2014 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique latine	Asie	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>							
Produits des activités ordinaires	2 207	3 008	1 077	3 813	712	2 320	
Moins : intersecteur	(98)	-	(10)	(102)	-	(84)	
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>2 109</b>	<b>3 008</b>	<b>1 067</b>	<b>3 711</b>	<b>712</b>	<b>2 236</b>	<b>12 843</b>
<b>EBITDA</b>	<b>291</b>	<b>578<sup>(a)</sup></b>	<b>226</b>	<b>1 043</b>	<b>150</b>	<b>433</b>	<b>2 721</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations	(187)	(137)	(91)	(265)	(31)	(129)	(840)
<b>Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres</b>	<b>104</b>	<b>441</b>	<b>135</b>	<b>778</b>	<b>119</b>	<b>304</b>	<b>1 881</b>
Plus- (moins-) valeurs de cession	11	49	47	(3)	179	9	292
Autres produits (charges) d'exploitation	(181)	(31)	(39)	(296)	(24)	(142)	(713)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(17)</i>	<i>(11)</i>	<i>(29)</i>	<i>(246)</i>	<i>(2)</i>	<i>(123)</i>	<i>(428)</i>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(66)</b>	<b>459</b>	<b>143</b>	<b>479</b>	<b>274</b>	<b>171</b>	<b>1 460</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>							
Investissements industriels	128	202	136	153	88	154	861
Capitaux investis	5 692	4 881	2 286	10 539	832	3 173	27 403
<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>							
Actifs sectoriels	6 908	5 441	2 479	11 651	991	3 908	31 378
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	<i>1 700</i>	<i>30</i>	<i>41</i>	<i>884</i>	<i>3</i>	<i>398</i>	<i>3 056</i>
Actifs non alloués <sup>(b)</sup>							3 426
<b>TOTAL ACTIF</b>							<b>34 804</b>
Passifs sectoriels	1 646	1 502	240	1 036	157	643	5 224
Passifs et capitaux propres non alloués <sup>(c)</sup>							29 580
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>							<b>34 804</b>

<sup>(a)</sup> Incluant un gain de 28 millions d'euros suite à un changement de plan de retraite aux Etats-Unis

<sup>(b)</sup> Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie

<sup>(c)</sup> Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres

## b) Informations par ligne de produit

(en millions d'euros)	Produits des activités ordinaires externes			Produits des activités ordinaires		
	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Ciment	4 323	4 100	8 545	4 631	4 399	9 166
Granulats & Béton	1 951	1 878	4 253	1 958	1 887	4 271
Autres produits	45	22	45	45	22	45
Eliminations				(315)	(308)	(639)
<b>Total</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>12 843</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>12 843</b>

## c) Information par pays

(millions d'euros)	30 juin 2015		30 juin 2014		31 décembre 2014	
	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *
<b>Europe occidentale</b>	<b>1 015</b>	<b>3 941</b>	<b>1 079</b>	<b>5 548</b>	<b>2 109</b>	<b>5 715</b>
dont :						
France	787	2 235	856	2 192	1 643	2 306
<b>Amérique du Nord</b>	<b>1 340</b>	<b>4 675</b>	<b>1 132</b>	<b>4 073</b>	<b>3 008</b>	<b>4 514</b>
dont :						
Etats-Unis **	514	1 202	417	1 051	1 079	1 170
Canada **	826	1 019	715	815	1 929	914
<b>Europe centrale et de l'est</b>	<b>458</b>	<b>1 763</b>	<b>489</b>	<b>2 551</b>	<b>1 067</b>	<b>2 212</b>
<b>Moyen Orient et Afrique</b>	<b>1 975</b>	<b>10 310</b>	<b>1 854</b>	<b>10 036</b>	<b>3 711</b>	<b>10 396</b>
dont :						
Egypte	292	2 361	228	2 070	477	2 305
Algérie	361	2 927	339	2 954	664	2 993
Nigéria	366	1 228	324	1 287	632	1 323
<b>Amérique latine</b>	<b>224</b>	<b>646</b>	<b>350</b>	<b>1 258</b>	<b>712</b>	<b>800</b>
dont :						
Brésil	224	640	285	865	584	831
<b>Asie</b>	<b>1 307</b>	<b>2 232</b>	<b>1 096</b>	<b>2 971</b>	<b>2 236</b>	<b>3 180</b>
<b>Total</b>	<b>6 319</b>	<b>23 567</b>	<b>6 000</b>	<b>26 437</b>	<b>12 843</b>	<b>26 817</b>

\* Les actifs non-courants sectoriels regroupent le goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les participations dans des coentreprises et entreprises associées

\*\* Actifs non courants sectoriels hors goodwill

## Note 5. Résultats par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action pour les périodes closes les 30 juin 2015 et 2014, et pour le 31 décembre 2014 est présenté ci-dessous :

	6 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
<b>Numérateur</b> (millions d'euros)			
Résultat net, part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	(477)	70	143
<b>Dénominateur</b> (en milliers d'actions)			
Nombre moyen d'actions	287 765	287 376	287 419
Nombre total d'actions potentielles dilutives	1 721	2 219	2 137
Nombre moyen d'actions - dilué	289 486	289 595	289 556
<b>Résultat par action (euros)</b>	<b>(1,66)</b>	<b>0,24</b>	<b>0,50</b>
<b>Résultat dilué par action (euros)</b>	<b>(1,65)</b>	<b>0,24</b>	<b>0,49</b>

## Note 6. Passifs financiers

Les passifs financiers se décomposent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros)</i>			
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	10 254	10 028	9 365
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	-	23	6
<b>Passifs financiers, part à plus d'un an</b>	<b>10 254</b>	<b>10 051</b>	<b>9 371</b>
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	1 999	2 384	2 045
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	13	-	-
<b>Passifs financiers, part à moins d'un an</b>	<b>2 012</b>	<b>2 384</b>	<b>2 045</b>
Total passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires	12 253	12 412	11 410
Total options de vente octroyées aux minoritaires	13	23	6
<b>Total passifs financiers</b>	<b>12 266</b>	<b>12 435</b>	<b>11 416</b>

Les passifs financiers à moins d'un an que le Groupe a la capacité de refinancer en utilisant le financement disponible fourni par les lignes de crédit confirmées à moyen et long terme sont classés dans l'état de la situation financière consolidée en passif non courant dans la rubrique "Passifs financiers" (548 millions d'euros au 30 juin 2015, 76 millions d'euros au 30 juin 2014 et 308 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La variation nette de ces passifs est une augmentation de 240 millions d'euros au 30 juin 2015 (une augmentation de 69 millions d'euros au 30 juin 2014 et une augmentation de 301 millions d'euros au 31 décembre 2014) et est présentée dans le tableau des flux de trésorerie en "Augmentation des passifs financiers à plus d'un an" (en " Augmentation des passifs financiers à plus d'un an" au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant détaille les échéances contractuelles de nos différents contrats d'emprunt (hors options de vente octroyées aux minoritaires), incluant les flux contractuels non actualisés y compris les intérêts futurs, sur la base de l'échéance la plus proche à laquelle le Groupe peut être appelé. En application d'IAS 1, lorsque le Groupe n'a pas le droit inconditionnel de différer l'échéance au-delà de 12 mois le passif financier est classé par principe en passifs courants sans tenir compte des renégociations hautement probables examinées ou en cours de mise en œuvre par la Direction afin de prolonger la maturité de l'instrument financier.

(millions d'euros)	2015 S2		Flux contractuels à moins d'un an (incl. Intérêts futurs)	Etat de situation financière - Passif courant	Plus de 5 ans		Flux contractuels à plus d'un an (incl. Intérêts futurs)	Etat de situation financière - Passif non courant	Total flux contractuels (incl. Intérêts futurs)	Total Etat de situation financière 30 juin 2015
	2015 S2	2016 S1			de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans				
Dettes court-terme et découverts bancaires	831	48	879	873					879	873
Emprunts obligataires publics et privés	1 202	747	1 949	1 036	7 893	1 952	9 845	8 259	11 794	9 295
Autres passifs financiers à long terme (y compris la part à moins d'un an)	631	42	673	90	1 476	61	1 537	1 995	2 210	2 085
<b>Total</b>	<b>2 664</b>	<b>837</b>	<b>3 501</b>	<b>1 999</b>	<b>9 369</b>	<b>2 013</b>	<b>11 382</b>	<b>10 254</b>	<b>14 883</b>	<b>12 253</b>

### Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps s'établit au 30 juin 2015 à 6,1% (6,4% au 30 juin 2014 et 6,4% au 31 décembre 2014).

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps s'établit à 6,3% pour les 6 premiers mois de 2015, 6,5% pour les 6 premiers mois de 2014 et 6,3% pour l'année 2014.

### Programme de cession de créances (titrisation)

Le Groupe dispose de plusieurs programmes de cession de créances commerciales sous forme de titrisation, tels que décrits dans la Note 17 des comptes consolidés du Document de référence 2014.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales françaises et nord-américaines ont convenu de vendre certaines de leurs créances clients. Ces créances clients cédées sont conservées dans l'état de situation financière et s'élèvent au 30 juin 2015 à 387 millions d'euros (385 millions d'euros au 30 juin 2014 et 335 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le financement généré par ces programmes de cessions de créances, classé en passifs financiers à moins d'un an, s'élève à 311 millions d'euros au 30 juin 2015 (308 millions d'euros au 30 juin 2014 et 254 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le programme français fait l'objet de dépôts et parts subordonnés s'élevant à 76 millions d'euros au 30 juin 2015 (76 millions d'euros au 30 juin 2014 et 81 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### Informations relatives à la juste valeur des instruments financiers

Les principales catégories d'actifs et de passifs financiers du Groupe sont globalement identiques à celles identifiées dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014. Par ailleurs, les écarts relatifs entre les justes valeurs et les valeurs comptables de ces principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2014.

## Note 7. Capitaux propres

### (a) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2014 proposé à l'Assemblée générale du 7 mai 2015 ainsi que celui voté en 2014 au titre de l'exercice 2013 (payé en juillet 2014).

(en euros, sauf indication contraire)	2014	2013
Dividende total (en millions d'euros)	368	289
Dividende par action	1,27	1,00
Dividende majoré par action <sup>(1)</sup>	1,39	1,10

(1) Voir la section 6.2.5 (Statuts - Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions) du Document de Référence 2014 pour plus d'informations sur le dividende majoré.

**(b) Autres éléments du résultat global, nets d'impôts – part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe**

L'analyse du mouvement de la période des autres éléments du résultat global, nets d'impôts, pour la part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe, est la suivante :

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Variation de la période	Transfert au compte de résultat	Au 30 juin 2015
Actifs financiers disponibles à la vente	15	-	-	15
<i>Valeur brute</i>	25	-	-	25
<i>Impôt différé</i>	(10)	-	-	(10)
Couverture des flux de trésorerie	(10)	3	2	(5)
<i>Valeur brute</i>	(15)	4	3	(8)
<i>Impôt différé</i>	5	(1)	(1)	3
Gains et pertes actuariels	(889)	16	-	(873)
<i>Valeur brute</i>	(1 253)	32	-	(1 221)
<i>Impôt différé</i>	364	(16)	-	348
<b>Total autres réserves</b>	<b>(884)</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>(863)</b>
		-	-	
<b>Total écarts de conversion</b>	<b>(1 194)</b>	<b>478</b>	<b>25</b>	<b>(691)</b>
		-	-	
<b>Total autres éléments du résultat global, nets d'impôts</b>	<b>(2 078)</b>	<b>497</b>	<b>27</b>	<b>(1 554)</b>

**Note 8. Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Lafarge est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires et arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Lafarge fait également l'objet de certaines demandes et actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité et dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Lafarge du bien-fondé des demandes et du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'état d'avancement des procédures et des arguments de défense de Lafarge, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

**Concurrence**

**Inde – Ciment** : En Inde, une enquête avait été initiée en 2011 à l'encontre des principaux acteurs du marché indien du ciment. Suite à cette enquête, par décision en date du 21 juin 2012, la Commission de la concurrence de l'Inde a condamné les cimentiers pour non-respect des dispositions du "Competition Act, 2002" relatif aux accords anticoncurrentiels. La Commission a condamné 11 cimentiers, dont notre filiale Lafarge India PVT Ltd. La Commission a également condamné l'association professionnelle indienne des cimentiers. La sanction infligée à Lafarge India PVT Ltd est de 4,8 milliards de roupies (67 millions d'euros<sup>4</sup>), sur un montant total de 60 milliards de roupies (841 millions d'euros<sup>4</sup>). Lafarge India PVT Ltd conteste vigoureusement le fondement de cette condamnation et a introduit le 31 août 2012 un recours en appel devant le *Competition Appeal Tribunal* (le "COMPAT"), ainsi qu'une requête visant à surseoir au paiement de l'amende jusqu'à décision finale du COMPAT. Par décision en date du 17 mai 2013, après différentes étapes procédurales, le COMPAT a décidé d'accorder ce sursis provisoire, sous condition du versement d'un dépôt de garantie de 10% du montant de l'amende infligée par la Commission. Lafarge India PVT a déposé la somme correspondante (soit 6,7 millions d'euros) le 24 juin 2013, tout en demandant au Tribunal de rectifier et réduire ce montant suite à une erreur de calcul. Cette requête visant à rectifier le montant du dépôt de garantie sera examinée en même temps que l'appel principal. Les audiences finales sur le fond de l'affaire et la décision finale du COMPAT pourrait intervenir durant le deuxième semestre 2015. Aucune provision n'a été constituée.

<sup>4</sup> Conversion par convention au taux de change de clôture.

**Etats-Unis – Canada – Plâtre :** À compter de décembre 2012, une série d'actions pour pratiques anticoncurrentielles a été initiée contre l'ensemble des acteurs de l'industrie des plaques de plâtre, y compris Lafarge North America Inc., auprès de cours fédérales situées dans plusieurs villes américaines, dont Philadelphie, Chicago et Charlotte. Ces actions ont depuis été regroupées devant le "Eastern District of Pennsylvania" et les demandeurs ont déposé une plainte groupée. En substance, les demandeurs allèguent de pratiques anticoncurrentielles visant à des augmentations de prix dans les années 2012 et 2013. Les demandeurs n'apportent aucune preuve directe d'accords entre les défendeurs, et s'appuient en grande partie sur des éléments circonstanciels présumés. Deux des défendeurs principaux ont transigé avec les demandeurs.

Par la suite, en septembre 2013, deux nouvelles actions de groupe ont été introduites, respectivement au Québec et dans l'Ontario (cette dernière pour le compte de potentiels plaignants au Canada) contre les membres de l'industrie des plaques de plâtre, dont nos filiales Lafarge Canada Inc. et Lafarge North America Inc. Les demandeurs prétendent que les acteurs du secteur se sont concertés pour augmenter les prix entre septembre 2011 et la date de leur requête. De même que pour les actions introduites aux Etats-Unis, les demandeurs dans ces actions canadiennes n'apportent aucune preuve directe d'accords entre les défendeurs, et s'appuient en grande partie sur des éléments circonstanciels présumés.

En juillet 2015, Lafarge North America Inc. a reçu une assignation devant le Grand Jury du Western District de Caroline du Nord relative aux plaques de plâtres et à ses anciennes activités plâtre. Il semble que le Grand Jury enquête sur une possible collusion dans l'industrie des plaques de plâtre aux Etats-Unis, à laquelle Lafarge North America Inc. serait soupçonnée d'avoir été associée. Lafarge North America Inc. coopère à cette enquête.

Lafarge Canada Inc. et Lafarge North America Inc. estiment ces poursuites sans fondement et entendent opposer une défense vigoureuse à ces actions. Aucune provision n'a été constituée.

Sur le sujet concurrence, il est par ailleurs mentionné trois enquêtes par des autorités de concurrence qui ne constituent pas des procédures judiciaires et pour lesquelles aucune provision n'est constituée.

**Europe – Ciment :** En novembre 2008, la Commission européenne a procédé à des inspections sur les sites des principaux cimentiers implantés en Europe, dont Lafarge, sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles. Par lettre en date du 6 décembre 2010, la Commission a notifié aux parties l'ouverture d'une enquête officielle (sans qu'il s'agisse toutefois d'une notification de griefs), en rappelant qu'à ce stade, elle n'avait pas de preuves concluantes de pratiques anticoncurrentielles. Les infractions présumées qui font l'objet de l'enquête concernent d'éventuelles restrictions de flux commerciaux dans ou à l'entrée de l'Espace Economique Européen, des répartitions de marchés, des coordinations de prix sur les marchés du ciment et les marchés connexes (bétons, granulats). Les pays cités, pour Lafarge, sont au nombre de sept : la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la République Tchèque, la Grèce et l'Autriche. Lafarge a répondu aux différentes demandes d'informations de la Commission. Au cours du troisième trimestre 2012, des représentants de la commission européenne ont procédé à des investigations chez les associations professionnelles cimentières française, allemande et européenne. Les prochaines étapes de cette enquête ne sont pas connues et aucune conclusion ne peut être tirée à ce stade.

**Grande-Bretagne – Ciment :** Le 18 janvier 2012, l'"Office of Fair Trading" ("OFT") a annoncé avoir demandé à la Commission de la Concurrence de la Grande-Bretagne (la "Commission") de mener une enquête sectorielle approfondie sur le marché des granulats, du ciment et du béton ("Industrie") en Grande-Bretagne. La Commission a mené cette enquête sectorielle sur l'approvisionnement des produits visés. Le 21 mai 2013 la Commission a publié un rapport de recherches provisoire (le « Rapport Préliminaire ») alléguant de l'existence d'une combinaison de caractéristiques structurelles et de conduite ("combination of structural and conduct features") pouvant entraîner des effets sur la concurrence dans le marché du ciment en Grande-Bretagne. Le 25 juin 2013, Lafarge Tarmac ("LT") a répondu à ce Rapport Préliminaire contestant vigoureusement les conclusions provisoires et les mesures correctives ("remedies") envisagées. Le 8 octobre 2013, la Commission a publié sa décision provisoire sur les mesures correctives qui prévoit la cession par LT d'une cimenterie, de centrales à béton (si demandé par un acquéreur potentiel) et de deux broyeurs de laitier ("les Mesures de Désinvestissement"), et impose des mesures correctives comportementales relatives notamment à la publication de données sur le marché du ciment et aux lettres de notification de prix. En novembre 2013, LT a répondu à cette décision provisoire sur les mesures correctives. Le 14 janvier 2014, le rapport final de la Commission (le "Rapport final") a été publié, confirmant les Mesures de Désinvestissement (sauf l'obligation pour LT de désinvestir les deux broyeurs de laitier) et les mesures correctives comportementales, et imposant à LT des mesures conservatoires pour protéger la valeur des actifs qui seront probablement désinvestis. En mars 2014, LT a contesté les conclusions de la Commission et formé un recours devant le "Competition Appeal Tribunal" ("CAT").

Le 16 décembre 2014, la Commission a approuvé le transfert de la cimenterie de Cauldon et de ses actifs associés aux futures activités Lafarge S.A./Holcim Ltd en Grande-Bretagne dans le cadre du projet de fusion de ces deux groupes. Les mesures conservatoires continueront de s'appliquer jusqu'à leur levée formelle par la Commission ou jusqu'à l'issue de l'enquête de marché conduite par la Commission. Par décision en date du 15 février 2015, le CAT a ordonné la suspension temporaire de la procédure jusqu'à la première date entre la réalisation effective de la fusion Lafarge-Holcim ou le 31 juillet 2015, pour une reprise des audiences seulement après cette date.

La réalisation effective de la fusion entre Lafarge et Holcim a eu lieu le 10 juillet 2015 et le transfert effectif des usines de Cauldon et de Cookstown à Lafarge UK Holdings Ltd a été réalisé le 20 juillet 2015. En conséquence, l'appel auprès du CAT devra être retiré dès réalisation de la cession de LafargeTarmac à CRH, prévue le 31 juillet 2015.

**Espagne – Ciment et Béton** : Le 22 décembre 2014, l'autorité de la concurrence espagnole (Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia - CNMC), a ouvert une procédure contre 10 fabricants de ciment et de béton espagnols en vue d'enquêter sur l'existence possible de pratiques restrictives de concurrence affectant le marché du ciment et du béton en Espagne. Le 7 avril 2015, la CNMC a notifié 4 entreprises supplémentaires, y compris Lafarge Cementos S.A., de sa décision de les inclure à cette procédure. La CNMC poursuit actuellement ses investigations et aucune charge n'a été retenue contre Lafarge Cementos à ce stade.

### Autres procédures

**États-Unis – Ouragan Katrina** : Fin 2005, des actions individuelles et de groupe (class actions) ont été introduites auprès du Tribunal fédéral de l'État de Louisiane (United States District Court for the Eastern District of Louisiana). Dans leurs allégations, les demandeurs considèrent que notre filiale américaine Lafarge North America Inc. (LNA) et/ou d'autres défendeurs, dont le Gouvernement fédéral, sont responsables de décès et de dommages corporels et matériels, y compris environnementaux, subis par des personnes situées en Louisiane, à la Nouvelle Orléans et dans ses environs. Certaines de ces plaintes prétendent que ces dommages résultent d'une barge utilisée contractuellement par LNA qui aurait provoqué la rupture de la digue du "Inner Arbor Navigational Canal" à la Nouvelle Orléans durant ou à la suite de l'ouragan Katrina. Le 21 mai 2009, le Tribunal a rejeté la demande de qualification d'action de groupe (*class action*).

Le procès concernant un premier groupe de demandeurs a débuté fin juin 2010. Dans une décision en date du 20 janvier 2011, les juges ont tranché en faveur de LNA. Après avoir interjeté appel de cette décision, ces demandeurs ont par la suite décidé de le retirer. Notre filiale a alors déposé une requête visant à obtenir un jugement sommaire ("Motion for Summary Judgment") à l'encontre de l'ensemble des autres demandeurs par la "Federal Court". L'audience s'est tenue en octobre 2011, et une décision a été rendue par la "Federal Court" en mars 2012 accordant ce jugement sommaire en faveur de LNA et contre l'ensemble des autres instances introduites devant la "Federal Court". Les plaignants avaient fait appel de cette décision mais l'ont volontairement retiré par la suite. Le 16 septembre 2011, une nouvelle action a été initiée par le "Parish of Saint Bernard" devant la "State Court" de Louisiane. Notre filiale a demandé le renvoi de cette action devant le même juge de la "Federal Court" saisi des principales actions ; requête à laquelle il a été consenti. LNA a ensuite déposé une requête visant à obtenir un jugement sommaire contre "Parish of Saint Bernard", requête à laquelle il a aussi été consenti. Les plaignants ont fait appel de cette décision le 3 janvier 2013, et par décision en date du 19 décembre 2013, un panel de trois juges de la Cour d'appel a infirmé cette décision et renvoyé l'affaire devant le tribunal de première instance pour un procès devant jury (pas de calendrier officiel de procédure à ce stade). LNA oppose une défense vigoureuse à cette action en cours. LNA estime que ces allégations à son encontre sont sans fondement. Aucune provision n'a été constituée.

**Grèce – Héraclès** : En 1999, la Commission Européenne (CE) a jugé qu'une partie d'une aide d'Etat accordée en 1986 à Héraclès, notre filiale depuis 2001 cotée en Grèce, était illégale et a ordonné à l'Etat grec d'obtenir le remboursement auprès d'Héraclès d'un montant de 7,3 millions d'euros, plus les intérêts. Dans un courrier ultérieur, en 1999, la CE a indiqué un montant calculé sur la base d'un intérêt capitalisé de 18 %. En 2000, Héraclès a restitué le montant global (soit 74 millions d'euros, intégrant les intérêts capitalisés) et déposé un recours devant le tribunal administratif de première instance d'Athènes ("TA"). En 2001, le TA a jugé que, en l'absence de mention d'intérêts capitalisés dans la décision CE, les autorités grecques ne pouvaient pas réclamer un montant intégrant des intérêts capitalisés, et a limité le montant à recouvrer à 25,6 millions d'euros (correspondant à un montant calculé avec des intérêts simples). En 2005, après la confirmation en appel du jugement du TA, les autorités grecques ont remboursé à Héraclès 44 millions d'euros. Les parties ont fait appel. Plusieurs années plus tard, en 2012, la Cour Administrative Suprême a renvoyé l'affaire pour nouveau jugement sur le fond. Suite à une audience du 13 février 2014, Héraclès a eu connaissance que la formation d'appel avait rendu sa décision. Ce jugement annule la décision du TA de 2001, sur le fondement duquel les autorités grecques avaient dû rembourser 44 millions d'euros à Héraclès. Ce nouveau jugement a été officiellement signifié à Héraclès le 13 octobre 2014. Héraclès conteste ce jugement, s'en défendra vigoureusement devant la Cour Administrative Suprême et examinera les autres mesures visant à contester l'exécution possible de ce jugement qui n'a pas encore été demandée à ce stade, étant précisé que l'appel devant la Cour Administrative Suprême n'est pas suspensif d'exécution. Une audience devant la Cour Administrative Suprême s'est tenue en juin 2015 et le jugement est en attente. Aucune provision n'a été constituée.

**Brésil – Lafarge Brasil SA** : Le 31 décembre 2010, lors d'une assemblée générale extraordinaire ("AGE"), la fusion de notre filiale brésilienne *Lafarge Brasil SA* dans LACIM a été approuvée par la majorité des actionnaires de Lafarge Brasil SA. Les sociétés *Maringá S.A. Cimento e Ferro Liga* (actuellement dénommée *Maringá Ferro Liga S.A.*) et *Companhia de Cimento Portland Ponte Alta* ("Maringá" et "Ponte Alta"), toutes deux alors actionnaires minoritaires de Lafarge Brasil SA pour une participation combinée de 8,93 %, ont contesté la décision de fusion et ont, par la suite, exercé leur droit de retrait prévu par le droit des sociétés brésilien. En application de ce droit, un montant de 76,3 millions de Real brésilien a été payé par Lafarge Brasil SA à Maringá et Ponte Alta (la valeur de leurs actions à la valeur comptable inscrite au bilan en date du 30 novembre 2010).

En février 2011, Maringa a déposé une injonction pour suspendre les effets de l'AGE. L'injonction a été refusée. En septembre 2011, la réclamation a été modifiée pour (i) ajouter Ponte Alta comme Demandeur et l'ancien Président-Directeur Général de Lafarge Brasil SA comme Défendeur, et (ii) demander la nullité de l'AGE et la révision des critères utilisés pour calculer le montant de remboursement après l'exercice des droits de retrait. Le 27 mars 2013, devant le Tribunal de première instance, Lafarge Brasil SA a été condamné à payer à Maringa et Ponte Alta près de 379 millions de Real brésilien, intérêts inclus (en juillet 2015) (108 millions d'euros<sup>5</sup>), correspondant à la différence entre la valeur comptable (c'est-à-dire, 11.90 R\$ par action) payée en 2011 au moment de la fusion et la valeur de marché établie par un expert indépendant pour déterminer la parité d'échange de la fusion (c'est-à-dire, 39.57 R\$ par action). Tant Lafarge Brasil SA que Maringa et Ponte Alta ont fait appel de cette décision le 10 juin 2013. Fin décembre 2014, le Tribunal de Rio de Janeiro a rejeté les deux appels sur le fond. Lafarge Brasil SA a formé recours devant la Cour Supérieure de Justice et devant la Cour Suprême et se défendra vigoureusement et, le cas échéant, considérera d'autres actions possibles pour empêcher l'exécution de cet arrêt. Aucune provision n'a été constituée.

À l'occasion des cessions intervenues au cours des dernières années, Lafarge et ses filiales ont accordé des garanties usuelles, notamment en matière comptable, fiscale, sociale, de qualité produits, de litiges, de concurrence, et d'environnement. Lafarge et ses filiales ont reçu ou pourraient recevoir à l'avenir des demandes de mise en jeu de ces garanties. Au regard de l'analyse actuelle, il a été globalement conclu qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser à ce jour de provisions importantes à ce titre.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de leurs affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société et/ou du Groupe. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourraient avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## Note 9. Engagements hors bilan

(millions d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	30 juin 2015	31 décembre 2014
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>					
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles</b>					
Engagements d'investissements industriels et autres engagements d'achat <sup>(1)</sup>	471	845	676	1 992	2 071
Locations d'exploitation	215	368	123	706	712
Autres engagements	346	66	83	495	538
<b>Engagements liés au financement</b>					
Nantissement d'actifs	78	277	7	362	393
Cautions et autres garanties <sup>(2)</sup>	287	591	10	888	713
Paiements d'intérêts prévus <sup>(3)</sup>	590	1 283	688	2 561	3 462
Paiements nets prévus dans le cadre des sw aps de taux d'intérêts <sup>(4)</sup>	(15)	(31)	-	(46)	(44)
<b>Engagements liés au périmètre</b>					
Garanties de passif	310	213	-	523	627
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Lignes de crédit confirmées non utilisées	-	3 000	-	3 000	3 000
Autres lignes de financement disponibles	-	450	-	450	450
Prêts bancaires non utilisés	-	-	-	-	500

<sup>(1)</sup> dont 20 millions d'euros relatifs aux coentreprises en juin 2015

<sup>(2)</sup> dont 860 millions d'euros en juin 2015 et 693 millions d'euros en décembre 2014 relatifs aux coentreprises (incluant 752 millions d'euros pour Lafarge Shui On China en juin 2015 et 590 millions d'euros en décembre 2014)

<sup>(3)</sup> Les paiements d'intérêts prévus sont déterminés sur la base des taux en vigueur au 30 juin et 31 décembre sont calculés hors intérêts sur billets de trésorerie dont les taux sont précomptés. Les paiements d'intérêts prévus incluent les paiements d'intérêts sur les instruments dérivés de change.

<sup>(4)</sup> Les paiements d'intérêts prévus pour la jambe variable des sw aps sont calculés sur la base des taux en vigueur au 30 juin 2015 et 31 décembre 2014.

### Engagements donnés

#### (a) Engagements liés aux activités opérationnelles

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe a souscrit des contrats à long terme d'approvisionnement en matières premières ou en énergie.

Le Groupe est engagé en tant que preneur dans des contrats de location d'exploitation portant sur des terrains, des constructions et des équipements. Le montant en engagement hors bilan correspond aux loyers futurs minimaux.

<sup>5</sup> Conversion au taux de change de clôture de juin 2015.

Le 7 novembre 2014, le Groupe a conclu un accord avec Flour Mills Nigéria Plc afin de définir une feuille de route pour acheter, via la holding Nigéria Cement Holdings B.V., détenue à 50 % par le Groupe, les 30 % détenus par Flour Mills Nigéria Plc dans l'entreprise associée United Cement Company of Nigéria Ltd. (Unicem), ainsi que les prêts d'actionnaires de Flour Mills Nigéria Plc. Le montant total reconnu en engagements donnés lié à cet accord s'élève à 66 millions d'euros au 30 juin 2015.

#### **(b) Engagements liés au périmètre**

Dans le cadre de ses opérations de cession, le Groupe a accordé aux acquéreurs des garanties de passif, pour lesquelles le risque est jugé mineur, pour un montant maximum total en vigueur au 30 juin 2015 de 523 millions d'euros.

Par ailleurs, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a renforcé de 15 % fin 2009 sa participation minoritaire dans nos opérations ciment en Russie. À partir de décembre 2015, le Groupe aura le droit de racheter ce complément de participation minoritaire à sa valeur de marché. Dans l'hypothèse où le Groupe n'exerçait pas cette option d'achat, il pourrait être amené à céder tout ou partie de sa propre participation à un tiers ou à la BERD.

#### **Note 10. Opérations avec des parties liées**

Il n'y a aucune transaction significative sur la période avec des parties liées ni d'évolution quant à la nature des transactions telles que décrites dans la Note 30 des comptes consolidés du Document de Référence 2014.

#### **Note 11. Evénements postérieurs à la clôture**

Le 10 juin 2015, la fusion entre Lafarge et Holcim a été effectuée (Voir Note 3.1).

Le 17 juillet 2015, le Groupe a finalisé la vente à Summit Materials de la cimenterie de Davenport (1,1 million de tonnes) dans l'Iowa et de sept terminaux situés le long du Mississippi aux États-Unis (Voir Note 3.2).

### ***Attestation des responsables du rapport financier semestriel***

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Lafarge et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2015

Jean-Jacques Gauthier  
Directeur général adjoint Groupe Finance

Eric Olsen  
Président-Directeur général

## ***Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle***

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de la société Lafarge, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Arnaud de Planta

Frédéric Gourd

Alain Perroux

Nicolas Macé